
Pour une histoire renouvelée des élèves (France, XIX^e-XXI^e siècles). Bilan historiographique et pistes de recherche

*Towards a new history of French students (19th-21st centuries): Historiographic
review and avenues for research*

Jean-François Condette



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/histoire-education/4206>

DOI : [10.4000/histoire-education.4206](https://doi.org/10.4000/histoire-education.4206)

ISSN : 2102-5452

Éditeur

ENS Éditions

Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2018

Pagination : 73-124

ISBN : 979-10-362-0144-8

ISSN : 0221-6280

Référence électronique

Jean-François Condette, « Pour une histoire renouvelée des élèves (France, XIX^e-XXI^e siècles). Bilan historiographique et pistes de recherche », *Histoire de l'éducation* [En ligne], 150 | 2018, mis en ligne le 01 janvier 2021, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/histoire-education/4206> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/histoire-education.4206>

© Tous droits réservés

Pour une histoire renouvelée des élèves (France, XIX^e-XXI^e siècles) Bilan historiographique et pistes de recherche

Jean-François Condette

Dans l'introduction au livre *Lycées, lycéens et lycéennes. Deux siècles d'histoire* (2005), Jean-Noël Luc dégage à la fois les thématiques parcourues par les historiens et celles qui sont davantage oubliées. Après avoir relevé l'importance des recherches sur les enseignants et les savoirs scolaires, il note que «les recherches de grande ampleur sur le public lycéen considéré comme objet d'étude autonome restent rares»¹ et que «l'histoire des élèves est un puzzle très inachevé». Dans le bilan historiographique proposé par Rebecca Rogers sur l'éducation des filles² (2007), l'auteure témoigne de l'importance des avancées mais elle relève également, en décrivant l'importance de travaux qui s'intéressent à l'identité professionnelle au féminin (les enseignantes, etc.), la relative rareté des approches concernant les élèves. «Incontestablement, les élèves figurent

1 Jean-Noël Luc, «À la recherche du “tout puissant empire du milieu”. L'histoire des lycées et leur historiographie du Second Empire au début du XXI^e siècle», in Pierre Caspard, Jean-Noël Luc, Philippe Savoie (dir.), *Lycées, lycéens, lycéennes : deux siècles d'histoire*, Lyon, INRP, 2005, (p. 11-56), p. 38-39.

2 Rebecca Rogers, «L'éducation des filles : un siècle et demi d'historiographie» in Pierre Caspard, Jean-Noël Luc, Rebecca Rogers (dir.), *L'éducation des filles (XVIII^e-XXI^e siècles)*, Hommage à Françoise Mayeur, *Histoire de l'éducation*, n° 115-116, septembre 2007, p. 37-79.

moins dans les travaux où l'histoire de l'éducation croise l'histoire du genre»³. Antoine Prost, dans un article récent (2017), note lui aussi : « nous connaissons assez mal les élèves qui fréquentaient l'enseignement secondaire entre les deux guerres. Nous ne savons rien sur les collèges privés, qui accueillent pourtant à peine moins d'élèves que les établissements publics, et pour lesquels, si des sources existent peut-être encore, leur recherche s'apparenterait à celle d'une aiguille dans une meule de foin. Pour les lycées et collèges publics déjà, les archives susceptibles de nous renseigner sont rares »⁴. On dispose pourtant d'une synthèse au titre ambitieux avec l'ouvrage intitulé *Histoire des élèves en France de l'Ancien Régime à nos jours* (2007)⁵. Dans ce livre, tous les aspects de la vie d'un élève sont abordés en quinze chapitres et, si les apports sont nombreux, au sein de synthèses forcément courtes concernant des périodes très longues, télescopant des réalités sociales et scolaires parfois trop éloignées, il convient de remarquer cependant que l'ouvrage ne repose pas sur le dépouillement de sources archivistiques⁶ mais essentiellement sur des témoignages littéraires et des souvenirs, sur des textes prescriptifs également (lois, décrets, arrêtés, circulaires, etc.). Jamais l'archive n'est vraiment convoquée. L'ouvrage propose par contre un remarquable travail d'inventaire des sources romanesques, des souvenirs et des films. Entre l'élève imaginé par le texte prescrit rédigé dans un bureau ministériel et l'élève reconstruit *a posteriori* par les récits de vie ou imaginé par le narrateur d'une construction littéraire, n'y-a-il pas de place pour l'élève réel, tel qu'il peut se laisser découvrir dans l'instantané d'une situation scolaire donnée ? L'élève est-il condamné à être un « presque oublié » de l'histoire parce qu'il serait un oublié des documents d'archives, composés par des adultes pour informer d'autres adultes et les aider à décider des réalités scolaires ? Il s'agit ici de mettre en perspective les travaux déjà existants, tout en insistant sur les sources et leurs potentialités. Nous prenons le terme élève dans son sens large, c'est-à-dire un individu jeune, enfant ou adolescent, recevant des leçons d'un maître, qu'il soit confié à un précepteur ou intégré dans une classe et un établissement scolaire public ou privé d'enseignement, toutes filières

3 *Ibid.*, p. 68.

4 Antoine Prost, « Morphologie et sociologie des lycées et collèges (1930-1938) », *Histoire de l'éducation*, n° 146, 2016, p. 53-110.

5 François Grézès-Rueff, Jean Leduc, *Histoire des élèves en France de l'Ancien Régime à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2007.

6 Aucune mention d'une rubrique source. Quelques documents sont intégrés issus des archives du lycée de Toulouse.

confondues. Ces élèves peuvent être très jeunes, incluant donc ceux des salles d'asile puis des écoles maternelles, ou plus âgés, intégrant les lycéens jusqu'à la terminale, mais excluant les élèves des classes préparatoires aux grandes écoles, des classes de brevets de techniciens supérieurs et des grandes écoles que nous assimilons à des étudiants.

I. Entre représentations du passé et témoignages du présent : l'histoire à l'arrière-plan

L'analyse sur les élèves doit faire face à la prégnance des images et des récits littéraires mais aussi au flot incessant des souvenirs publiés qui atténuent fortement la voix de l'historien alors qu'une autre tentation est d'en rester aux textes réglementaires.

1. « L'Univers du roman » : la prégnance des représentations littéraires

S'il est un champ qui se nourrit de manière régulière aux thématiques de l'École, c'est bien celui de la littérature qu'elle soit pour les adultes ou à destination de l'enfance et de la jeunesse. La description d'un vécu scolaire permet à l'auteur ou au narrateur de se remémorer sa propre enfance et sa jeunesse, dans une volonté de partir à la recherche du temps perdu, mais aussi de mieux expliquer certaines failles ou caractéristiques des personnages dans le temps présent de la narration romanesque, en expliquant les événements vécus dans l'enfance⁷. Ce retour dans le passé permet aussi d'associer le lecteur à la narration, cette expérience scolaire parlant désormais à tous et à toutes⁸. Des centaines d'ouvrages anciens⁹ ou plus récents¹⁰ racontent ainsi le vécu scolaire d'un ou de

7 Voir Jean Calvet, *L'enfant dans la littérature française des origines à 1930*, Paris, Lanore, 1930, 2 vol., t. 1 : *Des origines à 1870*, t. 2 : *de 1870 à 1930*; Guillemette Tison, *Une mosaïque d'enfants, l'enfant et l'adolescent dans le roman français*, Arras, Artois Presses université, 1998; Francine Dugast, *L'image de l'enfant dans la prose littéraire de 1918 à 1930*, thèse de doctorat, 1977, Lille, ANRT, 1981, 2 vol.

8 Voir Claude Pujade-Renaud, *L'École dans la littérature*, Paris, ESF, 1986; Claude Thélot, *Les écrivains français racontent l'école; 100 textes essentiels*, Paris, Delagrave, Maison neuve et Larose, 2001.

9 Parmi des centaines de titres : Honoré de Balzac, *Louis Lambert* (1832), *Le Lys dans la vallée* (1836); Roger Martin du Gard, *Jean Barois* (1913); Marcel Proust, *Jean Santeuil* (1952).

10 Parmi une multitude de titres : Marcel Pagnol, *La gloire de mon père. Souvenirs d'enfance I* (1957), *Le château de ma mère. Souvenirs d'enfance II* (1958), *Le temps des secrets. Souvenirs d'enfance III* (1960); Jean-Paul Sartre, *Les mots* (1964); Simone de Beauvoir, *Mémoire d'une jeune fille rangée* (1958); Léo Lafitte, *La demoiselle aux vingt-six filles* (1970); Patrick Modiano, *De si braves garçons* (1982); Annie Ernaux, *La place* (1984); Susie Morgenstern, *La sixième* (1984); Jean Dutour, *Jeannot*.

plusieurs personnages. Ils ne disent pas forcément le faux mais leur part de vrai doit être scrupuleusement confrontée aux autres traces du passé, en essayant également de reconstituer des séries significatives sur la même thématique. Le triste vécu de l'interne, au cœur du XIX^e siècle, prisonnier dans son lycée-caserne ou son lycée-couvent, témoigne certes de certaines réalités mais devient aussi un attendu de la narration, un lieu commun, quand il ne devient pas un facteur explicatif de l'accélération de l'intrigue. Les types d'élèves sont vite stéréotypés entre les cancre¹¹ et les bons élèves, l'écolière sage ou rebelle¹² et la lycéenne¹³ tourmentée par les premiers émois de l'amour. Les textes littéraires dressent un tableau en réduction de l'École de leur temps mais avec des objectifs à la fois narratifs (mise en place de l'intrigue, élaboration du caractère des personnages) et idéologiques.

Lorsqu'Alphonse Daudet, dans *Le Petit Chose* (1868), dépeint les mois passés par Daniel Eyssette au collège de Sarlande dans la condition de maître d'études, il opère de complexes allers et retours avec son vécu personnel aux mêmes fonctions dans la ville d'Alès, donnant aux lecteurs des portraits d'élèves, décrivant les lâchetés ordinaires d'une partie du personnel. Le portrait du *Petit Chose* représente-t-il pour autant l'ensemble des maîtres d'études du XIX^e siècle? L'école est souvent dépeinte, dans ces récits littéraires, comme un lieu antithétique. L'auteur insiste soit sur la souffrance de l'élève coupé de sa famille et confronté à la haine des adultes et aux misères faites par les petits camarades, souvent cruels¹⁴, ou comme le lieu de l'amitié et de la fraternité entre pairs¹⁵. Nombre de textes insistent également sur l'arsenal disciplinaire, sur les châtiments réservés aux élèves depuis la férule évoquée par Balzac dans *Louis Lambert* (1832) ou Alphonse Daudet dans *Numa Roumestan* (1881), jusqu'aux arrêts dans une pièce sombre et froide que décrivent Jules Vallès ou Maxime Du Camp. Ces indices littéraires d'une vie scolaire très dure sont-

Mémoire d'un enfant (2000); François Bégaudeau, *Entre les murs* (2006); Daniel Pénaç, *Chagrin d'école* (2007); André Compagnon, *La classe de rhéto* (2012).

11 Jules Girardin, *Le roman d'un cancre* (1883).

12 Willy et Colette, *Claudine à l'école* (1900). Voir aussi Colette, *Mes apprentissages*, Paris, Gallimard, 1936.

13 Par exemple : Gabrielle Reval, *Lycéennes* (1902).

14 Émile Zola, *Madeleine Ferrat* (1868); Alphonse Daudet, *Jack* (1876); Jules Renard, *Poil de Carotte*, (1894); Comtesse Sophie de Ségur, *Les Deux Nigauds* (1862); Robert Caze, *Les enfants : l'élève Gendrevin* (1884).

15 Jules Girardin, *Nous autres* (1877); Alphonse Karr, *Raoul Desloges ou l'homme fort en thème* (1850).

ils cependant entièrement conformes aux pratiques des collèges et lycées du XIX^e siècle et ne négligent-ils pas trop les combats de l'institution pour moderniser ce régime disciplinaire? Le roman d'Octave Mirbeau qui raconte la vie de l'élève *Sébastien Roch* (1890) est un témoignage sur une réalité bien existante mais que seuls des travaux historiens, croisant ces textes littéraires avec les sources archivistiques, peuvent tenter d'estimer, comme l'a fait Jean-Claude Caron dans son ouvrage de 1999 *À l'école de la violence. Châtiments et sévices dans l'institution scolaire au XIX^e siècle*¹⁶. Rejeté par ses pairs, de conditions sociales plus élevées, le collégien pense trouver une aide auprès d'un professeur, le père de Kern, qui abuse de lui et le fait renvoyer, mettant au cœur de son sujet le tabou de la pédophilie.

Les travaux de Guillemette Tison sur *Le roman de l'école au XIX^e siècle*¹⁷ décrivent un univers scolaire dans lequel on trouve une scène matérielle mais aussi les acteurs pluriels que sont les adultes (enseignants, inspecteurs, autorités locales, etc.) et les élèves. Au travers des œuvres étudiées apparaissent aussi les savoirs scolaires attendus ou acquis mais aussi une certaine conception de l'école et de ses finalités. Maurice Barrès, le chantre du nationalisme, décrivant le destin tragique de huit lycéens du lycée de Nancy corrompus par Paul Bouteiller, leur professeur de philosophie, dans *Le roman de l'énergie nationale. I. Les Déracinés* (1897), décrit certes des réalités scolaires mais il affirme surtout une thèse, celle de l'école républicaine déracinante qui berce d'illusions les familles et les élèves en les arrachant à leur milieu d'origine pour en faire des personnes sans attaches et sans valeurs¹⁸. Il en va de même pour les romans de Paul Bourget comme *Le Disciple* (1889) ou *L'Étape* (1902)¹⁹.

La littérature et la presse enfantine ou de jeunesse fonctionnent dans l'ensemble avec les mêmes règles, en n'oubliant pas qu'il s'agit de récits à destination d'un public jeune, mais qui sont composés par des adultes avec leurs valeurs d'adultes. La thèse de Laurence Chaffin-Lévêque s'intéresse ainsi à l'usage de la littérature de jeunesse dans l'éducation des filles, usage fortement genré qui véhicule des conceptions de la petite fille, de l'adolescente et de la jeune femme

16 Jean-Claude Caron, *À l'école de la violence. Châtiments et sévices dans l'institution scolaire au XIX^e siècle*, Paris, Aubier, 1999.

17 Guillemette Tison, *Le roman de l'École au XIX^e siècle*, Paris, Belin, 2004.

18 Voir Jean-François Sirinelli, « Littérature et politique : le cas Burdeau-Bouteiller », *Revue historique*, 1985, t. 272, p. 91-111.

19 Yehoshua Mathias, « Paul Bourget, écrivain engagé », *Vingtième siècle-Revue d'histoire*, 1995, n° 45, p. 14-29.

autour des romans de poupées, des romans ménagers et des romans de mariage, dévoilant une répartition très sexuée des rôles sociaux entre 1850 et 1900, même s'il reste, au-delà de l'analyse de contenu de ces ouvrages, à connaître la manière dont cette littérature est diffusée et l'influence qu'elle exerce sur les filles²⁰. La source littéraire fait bien des élèves des acteurs importants, permettant à l'historien de disposer de « récits » sur l'école et sur des parcours de vie qui intègrent le temps scolaire. Fruit de l'imagination de son auteur mais aussi en partie reflet plus ou moins fidèle de la vie scolaire et sociale d'une époque, l'œuvre littéraire est ici une source qu'il faut savoir faire parler comme le fait par exemple Jean-François Chanet examinant « le baccalauréat et les bacheliers dans la littérature française depuis Jules Vallès » (2008)²¹.

2. Mémoire n'est pas histoire : la cohorte infinie des souvenirs

La généralisation progressive de la scolarisation fait que toute personne possède des souvenirs de son passé d'élève alors qu'elle a aussi été, souvent, parent d'élève, parcourant une seconde fois le système scolaire de manière différente. À ce titre, cette personne peut laisser des témoignages ou se dire experte de l'École. La tentation est forte, dans certains milieux sociaux, au soir de sa vie, de faire le récit – à usage intimiste de soi-même ou des proches ou pour une large diffusion – de son existence et donc de son enfance. Ces souvenirs, ces autobiographies, ces mémoires abordent souvent les années d'école et sont une source pour l'historien, même s'il faut les analyser rigoureusement. On sait bien que la mémoire sélectionne en fonction des enjeux du présent, demeure partielle et partielle²². Ces récits de vie, qui reposent sur une forme de pacte de véracité, donnent de nombreuses informations sur le vécu scolaire, même s'il faut se méfier de l'illusion biographique dénoncée par Pierre Bourdieu (1986)²³ qui signalait le risque, connaissant la situation acquise en fin de vie, de vouloir recomposer le passé en fonction de cette fin connue, chassant les contingences

20 Laurence Chaffin-Lévêque, *De l'usage de la littérature de jeunesse dans l'éducation des filles au XIX^e siècle*, thèse de doctorat, université de Caen, 2014.

21 Jean-François Chanet, « Le baccalauréat et les bacheliers dans la littérature française depuis Jules Vallès », in Philippe Marchand (dir.), *Le baccalauréat (1808-2008). Certification française ou pratique européenne ? Revue du Nord-INRP*, 2010, p. 373-396.

22 Jacques Le Goff, *Histoire et mémoire*, Paris, Gallimard, 1988 ; Paul Ricoeur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil, 2000.

23 Pierre Bourdieu, « L'illusion biographique », *Actes de la Recherche en sciences sociales*, 1986, vol. 62-1, p. 69-72.

inhérentes à la vie, les hasards ou les possibles déterminismes sociaux. Donner du sens à une vie n'est pas donner un sens. À ce niveau, les récits d'écoliers, opérés sur le vif, alors qu'ils sont en classe, sont rares, mais d'une extrême richesse²⁴, en témoigne l'étude de Pierre Caspard sur « Un bachelier ordinaire en 1823 », dressant le portrait de Simon-Pierre Jacot-Guillarmod²⁵, depuis son apprentissage du lire/écrire jusqu'à l'obtention du baccalauréat, à partir de la correspondance familiale.

Si ces récits d'élèves sont rares, les récits rédigés *a posteriori* pour raconter son passé d'élève sont nombreux, tout comme ceux d'anciens enseignants qui proposent des portraits d'élèves²⁶. Hommes politiques, syndicalistes²⁷, universitaires et écrivains²⁸, laissent des souvenirs qui « racontent » l'École. Les souvenirs de Georges Cogniot, figure importante du Parti communiste français, dressent un parcours scolaire intéressant, reconstitué par le militant et validé par le parti. Fils de paysans pauvres, né en 1901, lauréat du concours des bourses et lycéen à Vesoul, il est élève des classes préparatoires au lycée du Parc de Lyon, où il rejoint le groupe des étudiants socialistes révolutionnaires. Admis à l'École normale de la rue d'Ulm en 1921, il s'engage dans le groupe communiste de l'École. Membre du Syndicat universitaire de l'enseignement de la Seine, il rejoint l'Internationale des travailleurs de l'Enseignement et rédige de nombreux articles pour *L'Université syndicaliste*, en devenant le rédacteur en chef en 1929. Dans le récit de son enfance, on peut lire, alors qu'il est boursier au lycée :

« Je fus scandalisé par le sort qui échet à mon frère Pierre [...] et c'est une des impressions qui ont le plus contribué à orienter mes réflexions et à déterminer mon engagement. À l'école primaire, il était aussi bon élève que moi, peut-être même meilleur. Après le certificat d'études, il entra au cours complémentaire de Jussey, où il fit merveille, mais au bout de six mois, mes parents durent le rappeler à la maison faute d'argent pour louer un ouvrier qui tint sa place aux

24 Philippe Marchand, « Journal d'Henri Dion, élève du collège du Sacré-Cœur d'Antoing (1908) », *Bulletin de la Commission historique du Nord, Histoire-Archéologie*, Lille, AD du Nord, t.2008-2009, 2010, p. 71-114.

25 Pierre Caspard, « Un bachelier ordinaire en 1823. Projet de vie, parcours d'études et institution », dans Philippe Marchand (dir.), *Le baccalauréat (1808-2008) ...*, op. cit., p. 41-73.

26 Pierre Lejeune, « Les instituteurs racontent leur vie », *Histoire de l'éducation*, n°25, décembre 1984, p. 53-104.

27 Parmi de nombreux titres : Victor Duruy, *Notes et souvenirs, 1811-1894*, 1901 ; Edouard Herriot, *Jadis*, t. 1 : *Avant la Première Guerre mondiale*, Paris, Flammarion, 1948 ; Joseph Caillaux, *Mes Mémoires*, t. 1 : *Ma jeunesse orgueilleuse (1863-1909)*, Paris, Plon, 1942.

28 Exemples : René de Chateaubriand, *Mémoires de ma vie. Mémoires d'outre-tombe*, t. 1 (1801) ; Ernest Lavisse, *Souvenirs*, Paris, Calmann-Lévy, (1912) ; Julien Benda, *La jeunesse d'un clerc* (1937) ; Jules Isaac, *Expériences de ma vie*, t. 1 : *Péguy* (1958) ; Albert Camus, *Le premier homme* (1994).

champs. Sa pension même semblait lourde à payer. Il n'aurait pu continuer à étudier que s'il avait été boursier. Mais, comme me l'expliqua ma grand-mère, on ne donnait pas deux bourses dans la même famille [...]. Mon frère resterait au village toute sa vie. Pendant ce temps, je voyais autour de moi des fils de médecins, de notaires, de gros commerçants, de hauts fonctionnaires qui, sous le prétexte qu'ils payaient une part d'ailleurs ridicule du coût de leur scolarité, pouvaient s'attarder jusqu'à dix-huit ans sur les bancs du lycée sans même tirer vraiment parti de l'enseignement qu'ils étaient censés y recevoir [...]. La bourgeoisie jouissait sans vergogne du monopole de l'enseignement secondaire»²⁹.

On perçoit dans cet extrait à la fois l'ancrage indiscutable dans le vécu, la description d'un système scolaire encore socialement très ségrégué mais aussi les usages qu'il en fait ensuite, politiquement, pour décrire cet enseignement bourgeois contre lequel il va lutter au nom du Parti communiste, en particulier à la Chambre des députés à partir de 1936.

Les *Mémoires* d'André Delmas, président du Syndicat national des instituteurs, sont du même registre. Fils d'un modeste typographe de Montauban, né en 1899, il connaît la vie d'un ménage d'ouvrier. Il est bon élève dans son école primaire de quartier.

«Il fut question de m'envoyer au lycée à la rentrée d'octobre 1910. À la fin de mes études secondaires, pourvu du baccalauréat, je pourrais entrer dans les Contributions directes, dans l'Enregistrement ou dans les Postes. Un traitement assuré, une carrière sans imprévu et, plus tard, une pension de retraite, voilà qui ne soulevait pas d'objection de la part de mes parents [...]. Mais ils se rendaient compte aussi que le ménage n'aurait pas les moyens de payer les frais d'études, les livres et les fournitures indispensables aux élèves des lycées. Ma mère s'inquiétait en outre des dépenses de nourriture et d'entretien d'un jeune homme jusqu'à l'âge de dix-huit ans. Le lycée était trop coûteux pour un fils d'ouvrier typographe»³⁰.

Le directeur d'école propose de le faire concourir pour les bourses des lycées et collèges et le jeune Delmas est reçu au concours. Un dossier est monté mais le Conseil général ne propose qu'une bourse «attribuée au fils d'un chef de bureau de la préfecture». Non boursier, il est élève en cours complémentaires, qui eux sont gratuits, et prépare le concours de l'école normale, terminant premier. Il prend un poste d'instituteur en 1921. Ici aussi, la reconstitution

29 Georges Cogniot, *Parti pris. Cinquante-cinq ans au service de l'humanisme réel*, t. 1 : *D'une guerre mondiale à l'autre*, Paris, Éditions sociales, 1976, p.49-50.

30 André Delmas, *Mémoires d'un instituteur syndicaliste*, Paris, Albatros, 1979, p.35 et suiv.

du passé scolaire est mobilisée dans un but militant. Sans avoir tous cette clarté explicative, les souvenirs engagent un être avec ses choix et, à ce titre, les descriptions du vécu d'élève ne sont jamais neutres.

3. Textes officiels et supports imagés plus récents

L'histoire des élèves peut aussi être entrevue par le recours aux textes prescriptifs qui encadrent son vécu au sein des structures scolaires. On notera ainsi, parmi de nombreux ouvrages, celui de Jean-Noël Luc (1982) sur *La petite enfance à l'école (XIX^e-XX^e siècles)* qui permet de disposer des textes majeurs sur les salles d'asile puis sur les écoles maternelles³¹, dressant ainsi le cadre de l'accueil de ces jeunes élèves, ou celui de Philippe Savoie sur *Les enseignants du secondaire XIX^e-XX^e siècles. Le corps, le métier, les carrières. Textes officiels, tome 1 (1802-1914)*³² qui permet l'accès à de multiples informations qui ne concernent pas que les enseignants mais aussi la vie des élèves. Le règlement des lycées du 10 juin 1803 donne ainsi l'emploi du temps minuté des élèves du lever à 5 h 30 jusqu'au coucher à 21 heures. Il en va de même des textes rassemblés par Marcel Grandière sur *La formation des maîtres en France*³³. Les ouvrages qui regroupent les textes officiels concernant les disciplines sont également utiles pour saisir les pratiques pédagogiques recommandées et les programmes suivis par les élèves, même si ces textes renseignent davantage sur le prescrit que sur le réel des pratiques³⁴. Le retour aux sources premières permet aussi de nombreuses redécouvertes dans le souci qu'a le ministère de normer le cadre scolaire. On peut penser ainsi au *Bulletin administratif du ministère de l'Instruction publique* (1864-1932) auquel succède le *Bulletin officiel du ministère de l'Éducation nationale*.

Le recours à l'image, par la photographie³⁵, par le reportage filmique, en particulier lié aux journaux télévisés lors des périodes de tensions (Institut

31 Jean-Noël Luc, *La petite enfance à l'école, XIX^e-XX^e siècles. Textes relatifs aux salles d'asile, aux écoles maternelles, aux classes et sections enfantines (1829-1981), présentés et annotés*, Paris, INRP-Economica, 1982.

32 Philippe Savoie, *Les enseignants du secondaire (XIX^e-XX^e siècles). Le corps, le métier, les carrières. Textes officiels, t. 1 (1802-1914)*, Paris, INRP-Economica, 2000.

33 Marcel Grandière (dir.), *La formation des maîtres en France (1792-1914). Recueil des textes officiels*, Paris, INRP, 2007.

34 Parmi de nombreux recueils : André Chervel, *L'enseignement du français à l'école primaire. Textes officiels*, Paris, INRP-Economica, t. 1 (1791-1879), 1992 ; t. 2 (1880-1939), 1994 ; t. 3 (1940-1995), 1995 ; Renaud d'Enfert, *L'enseignement mathématique à l'école primaire de la Révolution à nos jours. Textes officiels, t. 1 (1791-1914)*, Paris, INRP, 2003.

35 Robert Doisneau et Cavanna, *Les doigts pleins d'encre*, Paris, Hoëbeke, 1989.

national de l'audiovisuel), par la ressource pédagogique destinée aux enseignants, tels les films conservés à la Cinémathèque centrale de l'Enseignement public (Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3)³⁶, a un intérêt réel pour l'historien, même si cette ressource est encore peu exploitée. Les séries télévisuelles proposent parfois un regard sur l'École et, dès lors, présentent des élèves plus ou moins réels. On peut penser ici au succès rencontré par la série due à Georges Coulonges à partir de février 1981, *Pause café*, en six épisodes de 52 minutes et qui raconte l'histoire de Joëlle Mazart, une jeune assistante sociale qui travaille en établissement et écoute beaucoup les élèves. Une seconde série, à partir d'avril 1982 s'intitule *Joëlle Mazart* et propose six épisodes de 52 minutes avant qu'une troisième série, à partir de janvier 1989, ne prenne la suite sous le titre *Pause café-pause tendresse* (8 épisodes). Le succès rencontré par la série franco-suisse réalisée par Pierre Grimblat et Didier Cohen, entre février 1993 et janvier 2005, *L'Instit*, est important avec 46 épisodes de 90 minutes retraçant la vie et les actions de l'instituteur Victor Novak, permettant aussi une plongée dans le monde des élèves du primaire. Le succès des 27 épisodes de *Madame le Proviseur*³⁷, réalisés par Philippe Béranger, l'écho plus modéré des six téléfilms retraçant le quotidien de *Victoire Bonnot*, conseillère principale d'éducation³⁸, série qui fut contestée par les CPE en exercice, en apprennent davantage sur les questionnements des adultes que sur les élèves.

Il en va de même des films de fiction, source intéressante pour l'historien, qui font le choix de centrer une partie de leur action dans le cadre scolaire et qui sont nombreux depuis *Champi-Tortu* de Jacques de Baroncelli en 1921 jusqu'au film *Les grands esprits* d'Olivier Ayache-Vidal (2017)³⁹. Certains de ces films ont marqué l'opinion ou les spécialistes du champ éducatif comme *Zéro de conduite* de Jean Vigo (1934), *Merlusse* de Marcel Pagnol (1935) ou *Topaze* du même réalisateur (1936) ou *L'école buissonnière* de Jean-Paul Le Chanois (1948). *La*

36 Il s'agit d'une collection de films documentaires conçus à des fins d'enseignement entre 1920 et 1996; le catalogue comprend 2 743 titres dans de nombreuses disciplines. Voir le catalogue en ligne Virtuose+ (CNDP) : <<https://www.dbu.univ-paris3.fr/bibliotheques/nos-autres-bibliotheques/fonds-specialises-cinema>>.

37 Série télévisée qui a proposé 27 épisodes de 90 minutes du 19 octobre 1994 au 22 février 2006; la série s'inspire du livre de Marguerite Gentzbittel, *Madame le proviseur*, Paris, Le livre de Poche, 1994 [lycée Fénélon de Paris].

38 Jean-Pierre Dusseaux et Sydney Gallonde, *Victoire Bonnot* (de mars 2010 à août 2015).

39 Voir François Grézès-Rueff, Jean Leduc, *Histoire des élèves en France...*, op. cit., «L'élève au cinéma», p. 441-444; Yohann Chanoir, «La cour de récréation à l'écran. Une école de liberté», in Caroline Barrera (dir.), *La cour de récréation*, Toulouse, Éditions Midi-Pyrénéennes, 2016, p. 132-137.

guerre des boutons d'Yves Robert (1961), *Les risques du métier* (1967) ou *Mourir d'aimer* (1971) d'André Cayatte ont le même succès. Plus récemment, Claude Berri dans *Le maître d'école* (1981), Jean-Claude Brisseau dans *Noce blanche* (1989), Gérard Lauzier dans *Le plus beau métier du monde* (1996), Laurent Cantet dans *Entre les murs* (2008), Jean-Paul Lilienfeld dans *La journée de la jupe* (2009), Serge Bozon dans *Madame Hyde* (2017) ou Anne Depétrini dans *L'École est finie* (2018) soulèvent des questions sociales et scolaires vives tout en décrivant le quotidien difficile d'enseignants au milieu d'élèves peu convaincus de l'utilité des cours qu'ils reçoivent. D'autres apparaissent comme des films plus légers qui se moquent de la machine scolaire, tout en affirmant les préoccupations des jeunes. On peut penser à Claude Zidi avec *Les sous-doués passent le bac* (1980), à *P.R.O.F.S* de Patrick Schulmann (1985) ou à Pierre François Martin-Laval avec *Les Profs* (2013) et *Les Profs II* (2015), rejoints par les films de Philippe de Chauveron sur *L'élève Ducobu* (2011 et 2012).

Le dessin d'élève, parce qu'il représente à la fois le monde de l'ici et maintenant mais aussi un possible monde idéal, est très utile à l'historien comme le démontre Manon Pignot à propos de la Première Guerre mondiale⁴⁰. D'importantes collections de dessins conservés dans différentes écoles permettent à l'historienne de mieux comprendre la manière dont les jeunes élèves se représentent la guerre, la mort et les blessés. La caricature⁴¹ et la bande dessinée peuvent également prendre appui sur les réalités scolaires. Les albums mettant en scène *Le petit Nicolas*, dessinés par Jean-Jacques Sempé avec des textes de René Goscinny (8 albums principaux de 1956 à 1965), celles vécues par *Le grand Duduche*, le lycéen blond, grand et maigre portant ses jeans et ses baskets en permanence, composées par Cabu à partir de 1967, les aventures du jeune *Cédric*, amoureux de la « petite Chinoise » Tchen, dues à Raoul Cauvin (1989 à nos jours, 30 albums en 2016), les pitreries de *L'élève Ducobu*, que l'on doit à Zidrou et Godi (22 albums depuis 1992), les aventures de *Titeuf*, à la célèbre mèche blonde, proposées par Philippe Chappuis dit Zep (14 albums de 1992 à 2015) ancrent leur récit dans les réalités de la vie d'écolier, dépeignant le groupe des pairs, la société des adultes et le monde scolaire. Il en va de même pour la série *Les Profs* (21 albums de 2000 à 2018), réalisée par Erroc, Pica, Mauricet et

40 Manon Pignot, *La guerre des crayons. Quand les petits Parisiens dessinaient la Grande Guerre*, Paris, Parigramme, 2004; Manon Pignot, *Allons enfants de la patrie. Génération Grande Guerre*, Paris, Seuil, 2012.

41 Honoré Daumier, *Professeurs et moutards* (1845-1846), Paris, rééd. Vilon, 1969.

Léturgie, même si elle est davantage centrée sur les personnels de l'Éducation nationale que sur les élèves. Le pitre Thierry Boulard, caricature du cancre, est cependant bien présent, avec d'autres élèves. Par toutes ces sources, l'historien qui s'intéresse aux élèves dispose donc d'un ensemble important de documents diversifiés, même s'ils doivent être constamment mis en relation avec l'histoire sociale et scolaire de leur époque et croisés avec les documents d'archives.

4. L'histoire fécondée par la sociologie : inégalités scolaires et métier d'élève

Les travaux des sociologues de l'éducation se sont fortement focalisés, à partir des années 1960, sur la question des inégalités socio-scolaires d'accès et de réussite dans les différentes filières, autour des travaux de Pierre Bourdieu et de Jean-Claude Passeron⁴², de Christian Baudelot et de Roger Establet⁴³, de Mohamed Cherkaoui⁴⁴ ou de Raymond Boudon⁴⁵. Ils décrivent et dénoncent les limites de la démocratisation des études, même si leurs analyses peuvent différer. La massification des effectifs ne s'accompagne pas d'une démocratisation réelle de l'accès aux places les plus prisées, l'École reproduisant les inégalités sociales existantes par ses modalités de fonctionnement, par ses exigences qui favorisent les fractions possédantes qui partagent avec elle la même culture. Ces travaux s'appuient sur l'appareil statistique du ministère de l'Éducation nationale, de l'Institut national d'études démographiques ou sur leurs enquêtes propres⁴⁶. L'élève en lui-même est peu mobilisé et ne l'est que comme porteur d'un *habitus* de classe plus ou moins proche des attentes de l'institution, les élèves étant presque réduits à « de simples marionnettes sociologiques »⁴⁷.

Deux ouvrages de Gérard Vincent, trop oubliés, modifient cependant la posture de recherche. Dans deux enquêtes menées en 1967 et 1969, analysées

42 Pierre Bourdieu, Jean-Claude Passeron, *Les Héritiers. Les étudiants et la culture*, Paris, Éditions de Minuit, 1964 ; Pierre Bourdieu, Jean-Claude Passeron, *La reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Éditions de Minuit, 1970.

43 Christian Baudelot, Roger Establet, *L'école capitaliste en France*, Paris, Maspero, 1972.

44 Mohammed Cherkaoui, *Les paradoxes de la réussite scolaire*, Paris, Presses universitaires de France, 1979.

45 Raymond Boudon, *L'inégalité des chances dans les sociétés industrielles*, Paris, Armand Colin, 1973.

46 Voir Jean-Claude Forquin, « L'approche sociologique de la réussite et de l'échec scolaire. Inégalités de réussite scolaire et appartenance sociale », *Revue française de pédagogie*, n° 59-60, 1982, p. 52-75.

47 Régine Sirota, « Le métier d'élève », *Revue française de pédagogie*, n° 104, 1993, p. 89.

dans *Les Lycéens. Contribution à l'étude du milieu scolaire* (1971)⁴⁸, il s'intéresse à la parole des élèves, à ce que pensent les lycéens, à leurs attitudes face à leur établissement scolaire, à leur famille et à la société, se posant la question de savoir si la lutte entre classes d'âges n'est pas en train de supplanter l'ancienne lutte des classes. « Conçue, dirigée, orientée par les adultes, il existe une presse pour les jeunes, il n'existe pas une presse par les jeunes (on peut contester en historien cette remarque) [...]. C'est pourquoi, dès 1966, nous nous sommes proposé de pallier cette carence en tentant d'appréhender la mentalité des lycéens »⁴⁹. L'ouvrage propose de très nombreux extraits d'interviews d'élèves et de documents écrits par les élèves. Dans *Le peuple lycéen. Enquête sur les élèves de l'enseignement secondaire*⁵⁰ (1974), il met en ordre les résultats d'une nouvelle enquête réalisée durant l'année 1971-1972. L'équipe collecte 6502 « autobiographies de l'avenir ». Un questionnaire est aussi diffusé avec 1289 réponses alors que 75 élèves sont interviewés. Des centaines de tracts sont collectés, tout comme des journaux lycéens alors que l'équipe analyse aussi la presse présumée lue par les élèves comme *Charlie-Hebdo*, *Actuel*, *Tout*. Les 531 pages de l'ouvrage s'organisent autour d'une page de gauche qui est systématiquement un recueil de sources brutes alors que celle de droite contient l'analyse de Gérard Vincent. L'enquête montre la prégnance de l'image d'une « école prison » et d'une société des adultes vendue au capitalisme mais elle montre aussi, au-delà des clivages intergénérationnels, l'importance des clivages intragénérationnels selon les milieux sociaux ou le sexe.

Dans l'avant-propos de son livre sur *Les lycéens*, paru en 1991, le sociologue François Dubet, faisait part de son agacement devant le manque de travaux consacrés aux élèves.

« Un constat et un agacement sont à l'origine de cette étude sur les lycéens. Le constat, c'est l'absence ou la part infime des travaux consacrés aux élèves dans la production sociologique consacrée à l'école. On connaît « tout » du système et pas grand-chose des acteurs de l'école [...]. Au fond nous sommes

48 Gérard Vincent, « Les lycéens. Contribution à l'étude du milieu scolaire », *Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques*, n° 179, 1971.

49 *Ibid.*, p. 11. L'enquête de 1967 repose sur 935 réponses à un sujet (vous décririez votre établissement scolaire tel que vous voudriez qu'il soit en 1987), sur 1 853 autobiographies de l'avenir (imaginer son futur) et sur 54 interviews (67 élèves). L'enquête de 1969 repose sur 4 687 autobiographies de l'avenir, 22 interviews (31 élèves), le recueil de nombreux documents rédigés en mai-juin 1968, sur 100 interviews d'étudiants de l'IEP de Paris et sur 33 entretiens avec d'anciens élèves.

50 Gérard Vincent, *Le peuple lycéen. Enquête sur les élèves de l'enseignement secondaire*, Paris, Gallimard, 1974.

dans la situation qui fut longtemps celle de la sociologie du travail, lorsque la description de l'exploitation et de l'organisation de la production dispensait d'étudier les ouvriers "réels", leur conscience, leurs manières de voir le monde, de construire leur identité. La connaissance du capitalisme et de ses lois dispensait, croyait-on, d'étudier directement des acteurs dont on supposait qu'ils ne faisaient que réagir aux contraintes du système»⁵¹.

Il en appelait alors à un basculement du regard sociologique au profit des acteurs. Comme le relève la note de synthèse de Régine Sirota sur «Le métier d'élève»⁵² (1993), un glissement méthodologique et thématique s'opère ensuite. La dernière décennie du XX^e siècle devient alors un temps fort de la recherche sur les élèves en sociologie de l'éducation, en particulier sur les lycéens alors que les effectifs augmentent rapidement et que les «nouveaux lycéens» apparaissent moins en adéquation avec la culture véhiculée dans ces structures scolaires. On assiste à un retour de l'acteur – ici l'élève – que l'on place au centre du système éducatif comme le souhaite d'ailleurs la loi d'orientation sur l'éducation de juillet 1989.

François Dubet avec *Les lycéens* (1991), Patrick Rayou avec *Seconde, modes d'emploi* (1992) puis *La Cité des lycéens* (1998), Robert Ballion avec *Le Lycée, une cité à construire* (1993) puis *Les lycéens et leurs petits boulots* (1994), Philippe Perrenoud dans *Métier d'élève et sens du travail scolaire* (1994), parmi de nombreux auteurs⁵³, se mettent à explorer l'expérience lycéenne, non au travers du regard des adultes ou de l'examen de cohortes chiffrées, mais en donnant la parole aux élèves qui confient ainsi leurs représentations de l'École, des savoirs et des enseignants mais aussi plus largement de la famille et du monde. «L'expérience scolaire est le versant subjectif du système scolaire; plus exactement, c'est la manière dont les acteurs se représentent ce système, en définissent chacun des éléments, en gèrent pour eux les articulations»⁵⁴. Dans *Les Lycéens* (1991), les entretiens permettent à François Dubet de proposer quatre catégories d'élèves. Les «vrais lycéens» sont encore très proches des héritiers des lycées d'autrefois, issus de milieux favorisés et déjà intégrés dans la culture qu'exigent les études. Les «bons lycéens» réussissent à intégrer les

51 François Dubet, *Les lycéens*, Paris, Seuil, 1991, «Avant-propos», p. 13-14.

52 Régine Sirota, «Le métier d'élève», note de synthèse, *Revue française de pédagogie*, n° 104, 1993, p. 85-108.

53 Régine Boyer, Annick Bounoure, Monique Delclaux, *Paroles de lycéens. Les études, les loisirs, l'avenir*, Paris, INRP, 1991; Bernard Defrance, *La planète lycéenne. Des lycéens se racontent*, Paris, Syros, 1996.

54 François Dubet, *Les lycéens*, Paris, Seuil, 1991, p. 24.

attentes du système et à sauvegarder un réel équilibre de vie. Les « nouveaux lycéens », issus des milieux moins aisés, s'usent au travail mais pour des résultats moyens voire faibles, fréquentant les sections les moins nobles. Les « futurs ouvriers » forment une quatrième catégorie regroupant les élèves des lycées professionnels, catégorie qui se sent étrangère au système⁵⁵. Ces analyses sont poursuivies par Anne Barrère dans *Les lycéens au travail* (1997) qui isole à son tour plusieurs figures, celle du « forçat », qui se caractérise par un travail acharné mais peu payé en retour et qui conduit à une forte dévalorisation de soi, se développant⁵⁶. La vie des élèves est alors étudiée autour de la notion « d'expérience scolaire »⁵⁷ comme le font François Dubet et Danilo Martuccelli (1996) dans *À l'école. Sociologie de l'expérience scolaire*⁵⁸. Si les recherches se focalisent un temps sur le lycée, le collège⁵⁹ donne ensuite lieu à des travaux alors que l'école primaire apparaît plus délaissée⁶⁰. Ces travaux multiples qui invitent à dépasser un cadre théorique trop généralisateur sur « l'élève » pour s'intéresser aux réalités scolaires concrètes, se retrouvent en histoire même si les approches et les analyses peuvent parfois diverger, tout comme les catégories et les concepts utilisés. Cette notion de « métier d'élève », par exemple, est difficilement transférable au cœur du XIX^e siècle.

55 Jean-Pierre Luppi, *La vie des lycéens dans les établissements techniques et professionnels*, Paris, ministère de l'Éducation nationale, 1989.

56 Anne Barrère, *Les lycéens au travail*, Paris, Presses universitaires de France, 1997; Dominique Glasman, *Le travail des élèves pour l'école et en dehors de l'école*, Chambéry, Presses de l'université de Savoie, 2005.

57 François Dubet, Olivier Cousin, Jean-Philippe Guillemet, « Sociologie de l'expérience lycéenne », *Revue française de pédagogie*, janvier-mars 1991, n°94, p. 5-12; Elisabeth Bautier, Jean-Yves Rochex, *L'expérience scolaire des nouveaux lycéens. Démocratisation ou massification ?*, Paris, Armand Colin, 1998.

58 François Dubet, Danilo Martuccelli, *À l'école : sociologie de l'expérience scolaire*, Paris, Seuil, 1996.

59 Georges Félouzis, *Le collège au quotidien. Adaptation, socialisation et réussite scolaire des filles et des garçons*, Paris, Presses universitaires de France, 1994; Joël Zaffran, *Les collégiens, l'école et le temps libre*, Paris, Syros, 2000; Olivier Cousin, Georges Félouzis, *Devenir collégien, L'entrée en classe de sixième*, Paris, ESF, 2002; Yves Careil, *L'expérience des collégiens. Ségrégations, médiations, tensions*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007.

60 Régine Sirota, *L'école primaire au quotidien*, Paris, Presses universitaires de France, 1988; Pascale Garnier, *Sociologie de l'école maternelle*, Paris, Presses universitaires de France, 2016.

II. L'histoire des élèves : des territoires explorés mais fragmentés

Les travaux en histoire de l'éducation s'intéressent depuis longtemps aux élèves mais les analyses ont longtemps été dominées par les approches statistiques dans la volonté de quantifier le nombre de ces élèves, de mesurer les taux d'alphabétisation et de scolarisation, à une époque où l'influence de l'École des *Annales* était aussi dominante. Quelques autres thématiques s'imposent ensuite, en particulier celles de l'étude du cadre disciplinaire et de la vie scolaire ou des inégalités entre garçons et filles.

1. Quantifier les élèves : « les chiffres ne parlent pas d'eux-mêmes »

L'approche historienne des élèves est d'abord passée par la mesure de leur nombre⁶¹. À ce niveau, le lecteur, même averti, a tendance à considérer qu'une série chiffrée est immédiatement porteuse de sens alors que les problèmes méthodologiques sont multiples à la fois sur les moyens utilisés pour relever les effectifs mais aussi sur les critères retenus (types d'élèves, catégories socio-professionnelles des parents, etc.). Dans *La statistique de l'enseignement primaire (19^e-20^e siècles). Politique et mode d'emploi*⁶² (1985), Jean-Noël Luc dresse un inventaire des sources statistiques conservées dans les archives, détaillant ensuite les sources imprimées existantes. Dès le XIX^e siècle, le ministère lance épisodiquement de grandes enquêtes qui ont pour but de compter les élèves et de mesurer les progrès de la scolarisation même si, montre l'auteur, ces enquêtes ont toujours un but politique qui peut être de saper la légitimité du régime antérieur qui n'a « rien fait » ou de valoriser son propre rôle. On peut penser ici à différents rapports, comme celui de 1834, *Rapport au roi par le ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique sur l'exécution de la loi du 28 juin 1833 relative à l'instruction publique*, opéré sur l'ordre de François Guizot (472 p.) ou à la *Statistique de l'enseignement primaire pour l'année 1863* (1865) voulue par Victor Duruy. Plusieurs volumes de la *Statistique de l'enseignement*

61 La citation du titre est extraite de : Françoise Oeuvarard, « Mesurer les inégalités sociales de scolarisation : méthodes et résultats : quelques repères historiques », *Éducatifs et formations*, n°74, avril 2007, p. 9-18.

62 Jean-Noël Luc, *La statistique de l'enseignement primaire (19^e-20^e siècles). Politique et mode d'emploi*, Paris, Economica-INRP, 1985.

primaire (6 tomes : 1878, 1880, 1884, 1889, 1895 et 1900) sont ensuite publiés dont un intéressant tome synthétique, *Statistique comparée de l'enseignement primaire 1829-1877* (1880, 528 p.). Après 1900, le suivi devient plus difficile et il faut alors utiliser l'*Annuaire statistique de la France* dont le premier volume paraît en 1878. À partir de ces données multiples, l'ouvrage publié en 1987, *L'enseignement primaire et ses extensions. Annuaire statistique (19^e-20^e siècles)*, permet de disposer des chiffres clés⁶³. Pour le secondaire, plusieurs rapports, dont le *Rapport au Roi sur l'instruction secondaire du 3 mars 1843* (358 p.), donnent les effectifs alors que l'on dispose aussi de la *Statistique de l'enseignement secondaire* en 1865, en 1876 puis en 1887 avec pour cette dernière version un tome pour les garçons et un autre pour les filles. On dispose aussi du tome de statistiques composé lors de l'enquête parlementaire de 1899 sur le secondaire⁶⁴.

Le ministère prend progressivement en charge lui-même la fabrication des données en créant un service technique statistique central en 1957, dénommé ensuite Service central des statistiques et de la conjoncture (1964) puis plusieurs fois débaptisé, lançant ses premières enquêtes longitudinales en 1972 (suivi d'une promotion de 30 000 élèves de sixième)⁶⁵. Plusieurs collections sont éditées dont *Informations statistiques* (1957 à 1961), *Tableaux de l'Éducation nationale* (1964 à 1973) et *Tableaux des enseignements et de la formation* (1973-1981). Ce service central devient en février 1987 la Direction de l'évaluation et de la prospective (DEP), elle-même transformée de nos jours en Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP). Les rapports statistiques sont dès lors nombreux. On peut penser à *Repères et références statistiques. Enseignements, Formation, Recherche*, qui, depuis 1984, propose un état de l'École en France au travers de multiples tableaux chiffrés. Les sources existent donc bien pour quantifier les élèves même s'il « n'est pas de statistique innocente : les façons de compter sont des façons de représenter le réel et donc de le construire. Ainsi sont-elles localisées et datées : historiques.

63 Jean-Pierre Briand, Jean-Michel Chapoulie, Françoise Huguet, Jean-Noël Luc, Antoine Prost, *L'enseignement primaire et ses extensions. Annuaire statistique (19^e-20^e siècles). Écoles maternelles, primaires, primaires supérieures et professionnelles*, Paris, Economica-INRP, 1987.

64 Chambre des députés, *Enquête sur l'enseignement secondaire*, t.3, Paris, Imprimerie nationale, 1899, p. 1-214.

65 Xavier Pons, « Les statisticiens du ministère de l'Éducation nationale : évolutions d'un métier d'État (1957-2007) », in Jean-Noël Luc, Philippe Savoie (dir.), *L'État et l'éducation en France (XIX^e-XX^e siècles), Histoire de l'éducation*, n° 140-141, 2014, p. 115-132.

En même temps qu'elles décrivent une situation objective, elles témoignent des intentions, des partis-pris de ceux qui les ont élaborées⁶⁶ ».

Ces statistiques vont alimenter des travaux importants, l'historiographie étant alors très marquée par les approches sérielles. Les actes du colloque tenu à Grenoble en 1968 sur *La scolarisation en France depuis un siècle* se placent dans cette logique :

« Il a semblé que l'analyse devait d'abord être statistique, non point parce qu'une étude quantitative serait en soi supérieure à des analyses de type institutionnel ou sociologique [...], mais parce que celles-ci ont, elles-mêmes, besoin de s'appuyer sur des données quantitatives précises. L'examen de la scolarisation sur une base statistique a en outre l'avantage de fournir un point de départ solide à l'observation de la croissance de l'enseignement, et celui également de se prêter directement à une étude liée du phénomène de scolarisation et de l'évolution démographique qui constitue un autre impératif préalable à toute analyse plus poussée de la scolarisation [...]. Il en résulte bien entendu qu'il [le lecteur] rencontrera de longues listes de chiffres dans ce volume »⁶⁷.

L'ouvrage est alors composé de brèves analyses et de tableaux sur l'évolution des effectifs depuis la maternelle jusqu'au supérieur. En 1977, François Furet et Jacques Ozouf publient *Lire et écrire. L'alphabétisation des Français de Calvin à Jules Ferry*⁶⁸, rouvrant le dossier de la maîtrise de l'écrit par la mesure de la signature, en s'appuyant sur l'enquête Maggiolo et sur d'autres sources complémentaires. Cartes de taux d'alphabétisation, courbes et tableaux statistiques viennent enrichir le propos et proposer des hypothèses explicatives sur les progrès de cette alphabétisation et ses limites sociales, sexuées ou régionales alors que le chapitre 6 décrit « le rôle de l'école : le verdict de l'ordinateur »⁶⁹. Dans *Lycéens et collégiens sous le Second Empire : étude statistique sur les fonctions sociales de l'enseignement secondaire d'après l'enquête de Victor Duruy (1864-1865)*⁷⁰, Patrick J. Harrigan et Victor Neglia opèrent une publication brute des listings produits par le traitement informatique des données

66 Françoise Hugué, Antoine Prost, « Statistiques de l'enseignement élémentaire (1829-1985) », in Jean-Pierre Briand, Jean-Michel Chapoulie et al., *L'enseignement primaire et ses extensions...*, op. cit., p. 103.

67 Pierre Chevallier (dir.), *La scolarisation en France depuis un siècle*, Paris, Mouton, 1974, p. VIII-X.

68 François Furet, Jacques Ozouf (dir.), *Lire et écrire. L'alphabétisation des Français de Calvin à Jules Ferry*, Paris, Éditions de Minuit, 1977, 2 vol.

69 *Ibid.*, t. 1, chapitre 6 : « Le rôle de l'école : le verdict de l'ordinateur », p. 270-323.

70 Patrick J. Harrigan, Victor Négli, *Lycéens et collégiens sous le Second Empire : étude statistique sur les fonctions sociales de l'enseignement secondaire d'après l'enquête de Victor Duruy (1864-1865)*, Paris, Maison des sciences de l'Homme, 1979.

recueillies sur les professions des parents des lycéens lors de l'enquête Duruy de 1864-1865, travaillant aussi sur les carrières envisagées par ces élèves et sur celles qui ont été embrassées par les bacheliers des cinq dernières années, n'expliquant que très peu les données recueillies. L'enquête publiée en 2002 par Raymond Grew et Patrick J. Harrigan sur *L'école primaire en France au 19^e siècle. Essai d'histoire quantitative*⁷¹, publiée en anglais en 1991, montre que de gros progrès sont réalisés dans la période qui précède les lois Ferry et que beaucoup de communes franchissent le pas précocement, convaincues de l'utilité de l'instruction pour leurs habitants, même si des obstacles existent longtemps comme le manque de moyens, l'absentéisme saisonnier, la brièveté des études ou les inégalités entre garçons et filles. L'instruction primaire est « profondément ancrée dans un terreau local »⁷², même si l'intervention de l'État accélère le mouvement et oblige les récalcitrants.

En ce qui concerne l'enseignement secondaire, si la thèse de Paul Gerbod, *La condition universitaire en France au XIX^e siècle*⁷³ centre son analyse sur le corps enseignant, Maurice Gontard, lui, opère une histoire institutionnelle et politique⁷⁴. Dans *L'Enseignement secondaire des jeunes filles sous la Troisième République* (1977), après avoir étudié le contexte du vote de la loi Camille Sée (1880), Françoise Mayeur explique son développement et ses spécificités, consacrant ensuite une large place à la création d'un corps enseignant féminin⁷⁵. Mais les élèves, cette fois, ne sont pas oubliés⁷⁶. Plus récemment (2013), dans *La construction de l'enseignement secondaire (1802-1914)*⁷⁷, Philippe Savoie reconstitue l'histoire des collèges et des lycées, montrant les logiques institutionnelles et financières qui les animent mais aussi les logiques pédagogiques et les dynamiques propres aux catégories de personnels. Plus que l'élève en

71 Raymond Grew, Patrick J. Harrigan, *L'école primaire en France au 19^e siècle. Essai d'histoire quantitative*, Paris, EHESS, 2002 ; Raymond Grew, Patrick J. Harrigan, James B. Whiney, « La scolarisation en France (1829-1906) », *Annales ESC*, 1976, p. 116-153.

72 *Ibid.*, p. 65.

73 Paul Gerbod, *La condition universitaire en France au XIX^e siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 1965.

74 Maurice Gontard, *L'enseignement secondaire en France de la fin de l'Ancien Régime à la loi Falloux (1750-1850)*, Aix-en-Provence, Édusud, 1984.

75 Françoise Mayeur, *L'Enseignement secondaire des jeunes filles sous la Troisième République*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977.

76 *Ibid.*, « Les élèves », p. 182 et suiv.

77 Philippe Savoie, *La construction de l'enseignement secondaire (1802-1914)*, Lyon, ENS Éditions, 2013.

lui-même, c'est l'évolution des inscrits qui est importante comme facteur d'équilibre des comptes. La crise de l'internat est accompagnée de profondes mutations de l'enseignement qui se spécialise avec l'introduction de matières nouvelles, l'affirmation d'un secondaire moderne et la remise en cause du couple classe/étude. Les mutations du corps enseignant sont aussi majeures, avec une hausse du niveau de qualification. Les équilibres financiers sont alors progressivement menacés et c'est l'État qui, par des subventions, est à la commande, là où autrefois prévalait la règle de l'équilibre du budget par ses propres ressources. Ce sont ces logiques qui sont au cœur de l'ouvrage de Philippe Savoie qui, dès lors, accorde peu de place à une histoire des élèves en eux-mêmes.

Dans son article de 2008, Antoine Prost met en perspective les données de l'*Enquête parlementaire* de 1899. Il propose une synthèse sur l'état de l'enseignement secondaire masculin, construisant une statistique très fine des effectifs⁷⁸. «L'enseignement secondaire ne pèse alors pas très lourd. Tous établissements confondus, y compris les petits séminaires, et tous niveaux pris en compte, il accueille 183 000 élèves»⁷⁹. Rapporté à la population masculine scolarisable, soit environ, 2,3 millions de Français, cela représente 7,9 % du total. Dans ces chiffres sont compris 43 800 élèves des «petites classes» (23,9 %). La concurrence des établissements catholiques est forte mais l'auteur analyse aussi celle des écoles primaires supérieures qui offrent une scolarité gratuite de proximité, plus tournée vers la vie active.

Les synthèses qui sont progressivement publiées intègrent, dès lors, des éléments chiffrés sur les élèves⁸⁰ pour montrer la croissance d'une scolarisation de plus en plus prolongée. L'élève en lui-même n'est cependant pas au centre de l'analyse, mais le système.

78 Antoine Prost, «De l'enquête à la réforme. L'enseignement secondaire des garçons de 1898 à 1902», *Histoire de l'éducation*, n° 119, juillet-septembre 2008, p. 29-80.

79 *Ibid.*, p. 31.

80 Françoise Mayeur, *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France*, t. 3 : *De la Révolution à l'école républicaine (1789-1930)*, Paris, Nouvelle librairie de France, 1981 ; Antoine Prost, *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France*, t. 4 : *L'école et la famille dans une société en mutation (1930-1980)*, Paris, Nouvelle librairie de France, 1981 ; Antoine Prost, *Éducation, société et politiques. Une histoire de l'enseignement en France de 1945 à nos jours*, Paris, Seuil, 1992 ; Jean-Michel Chapoulié, *L'École d'État conquiert la France. Deux siècles de politique scolaire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010 ; Jean-Michel Chapoulié, «Une révolution dans l'école sous la Quatrième République ? La croissance de la scolarisation post-obligatoire, le Plan et les transformations des finalités de l'école», *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2007, n° 54-4, p. 7-38 ; André D. Robert, *L'École en France de 1945 à nos jours*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2010.

La variation des échelles spatiales, entre le local, le départemental et l'académique, est, sur ce sujet, très intéressante. L'échelle départementale adoptée par Jacques Gavaille sur l'enseignement primaire dans le Doubs de 1870-1914 (1981)⁸¹, parmi d'autres travaux⁸², permet d'affiner les analyses en tenant compte des spécificités géographiques et sociologiques entre bas pays, plateaux et plateaux supérieurs. Jean-Pierre Briand et Jean-Michel Chapoulie, dans *Les collèges du peuple*⁸³ (1992), associent avec profit les logiques nationales, qui président à l'essor de ces écoles primaires supérieures et des cours complémentaires, et les analyses à l'échelle d'une ville ou d'un département (Indre, Drôme, etc.), ce qui permet de mieux dégager les concurrences entre établissements, les initiatives ou l'absence d'initiatives locales. François Cadilhon, étudiant l'enseignement secondaire en Aquitaine, met en perspective l'évolution du réseau des établissements, entre lycées, collèges, pensions et petits séminaires⁸⁴. Marianne Thivend dans *L'école républicaine en ville. Lyon (1870-1914)*, décrit l'important effort de développement des écoles entrepris par la municipalité, insistant sur leur laïcisation mais aussi sur l'essor, en réaction, des écoles privées⁸⁵. La seconde partie, intitulée, « Des élèves et des enseignants » consacre une large place aux élèves, s'intéressant aux effectifs mais aussi à l'absentéisme persistant. On trouve également des apports conséquents dans les monographies locales qui présentent les dynamiques concurrentielles entre établissements comme dans le travail de Raymond Oberlé⁸⁶ sur Mulhouse ou dans celui de Marc Suteau sur Nantes⁸⁷. Les monographies d'établissements,

81 Jacques Gavaille, « L'école publique dans le département du Doubs (1870-1914) », *Cahier d'études comtoises*, vol. 30, *Annales de l'Université de Besançon*, 1981, « Les élèves », p. 41-86.

82 Par exemple : Daniel Dayen, *L'enseignement primaire dans la Creuse (1833-1914)*, Clermont-Ferrand, Institut d'études du Massif central, 1984 ; Sandrine Huillet-Tisseyre, *Les raisins de la réussite. L'école primaire dans le département de l'Aude sous la Troisième République (1870-1914)*, thèse de doctorat, université de Perpignan, 1999.

83 Jean-Pierre Briand, Jean-Michel Chapoulie, *Les collèges du peuple. L'enseignement primaire supérieur et le développement de la scolarisation prolongée sous la Troisième République*, Paris, INRP/CNRS, 1992.

84 François Cadilhon, *De Voltaire à Jules Ferry. L'enseignement secondaire en Aquitaine aux XVIII^e et XIX^e siècles*, Talence, Presses universitaires de Bordeaux, 1995.

85 Marianne Thivend, *L'École républicaine en ville. Lyon, 1870-1914*, Paris, Belin, 2006.

86 Raymond Oberlé, *L'enseignement à Mulhouse de 1798 à 1870*, Strasbourg, Faculté des lettres, 1961.

87 Marc Suteau, *Une ville et ses écoles. Nantes (1830-1940)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1999.

anciennes⁸⁸ ou plus récentes⁸⁹, permettent de disposer d'études de cas qu'il faut ensuite replacer dans un contexte plus large.

2. Le cadre matériel et disciplinaire de la vie des élèves

Si les témoignages littéraires insistent souvent sur le cadre matériel dégradé de l'École, il ne s'agit pas là que d'un invariant du genre mais bien d'une réalité que confirment les rapports d'archives. Plusieurs enquêtes ministérielles témoignent de ce fait. On peut penser ici à l'enquête Guizot de 1832-1833, synthétisée avec quelques biais par Paul Lorain⁹⁰, ou à l'enquête Rouland lancée en 1860-1861 dans les écoles rurales et à laquelle 5900 instituteurs sur les 35000 en poste répondent par la rédaction d'un mémoire⁹¹. Progressivement cependant, l'État et ses relais locaux vont prendre en charge cette question de l'installation matérielle des écoles avec la mise en place de normes. De nombreux ouvrages témoignent de cette mise au point de standards. Il en va ainsi du livre d'A. Bouillon, *De la construction des maisons d'école primaire* (1834)⁹², ou de celui de Félix Narjoux, *Écoles primaires et salles d'asile. Construction et installation à l'usage de MM. les maires, délégués cantonaux et membres de l'enseignement primaire* (1879)⁹³. Ce champ de l'architecture scolaire a été étudié par les historiens⁹⁴, en particulier par Marc Le Cœur⁹⁵ et Anne-Marie

88 Quelques titres : Joseph Delfour, *Histoire du lycée de Pau*, Pau, Imprimerie de Garet, 1890; Prosper Boissonnade, Jean-Marie Besnard, *Histoire du collège et du lycée d'Angoulême (1816-1895)*, Angoulême, Coquemard, 1895; Gustave Dupont-Ferrier, *La vie quotidienne d'un collège parisien pendant plus de trois cent cinquante ans. Du collège de Clermont au lycée Louis-le-Grand (1563-1920)*, Paris, E. de Boccard, 3 t., 1921 et 1922.

89 Quelques titres : Maurice Gontard, *Histoire des lycées de Marseille*, Aix-en-Provence, Édisud, 1982; Louis Secondy, *Histoire du lycée de Montpellier. De l'ancien collège jésuite à la Citadelle (1630-1988)*, Montpellier, Presses du Languedoc, 1988; Joël Barreau, Jean Guiffan, Jean-Louis Liters, *Un grand lycée de province, le lycée Clemenceau de Nantes dans l'histoire et la littérature depuis le Premier Empire*, Nantes, Édition de l'Aaron, 1992; Jean Quellien, *Histoire du collège-lycée de Coutances de la Révolution à la Grande Guerre (1789-1914)*, Coutances, Cercle de généalogie et d'histoire locale de Coutances et du Cotentin, 2008.

90 Paul Lorain, *Tableau de l'instruction primaire en France d'après les documents authentiques et notamment d'après les rapports adressés au ministre de l'instruction publique par les 490 inspecteurs chargés de visiter les écoles à la fin de 1833*, Paris, Hachette, 1837.

91 Gilbert Nicolas, *Le grand débat de l'école au XIX^e siècle. Les instituteurs du Second Empire*, Paris, Belin, 2004.

92 A. Bouillon, (architecte), *De la construction des maisons d'école primaire*, Paris, Hachette, 1834.

93 Félix Narjoux, *Écoles primaires et salles d'asile. Construction et installation à l'usage de MM. les maires, délégués cantonaux et membres de l'enseignement primaire*, Paris, Delagrave, 1879.

94 Bernard Toulhier, «L'architecture scolaire au XIX^e siècle : de l'usage des modèles pour l'édification des écoles primaires», *Histoire de l'éducation*, n° 17, décembre 1982, p. 1-29.

95 Marc Le Cœur, «Les lycées dans la ville. L'exemple parisien (1802-1914)» *Histoire de l'éducation*,

Chatelet⁹⁶. La cour de récréation a récemment été étudiée à la fois dans sa matérialité et dans ses usages pluriels⁹⁷. Certaines thèses témoignent de cet intérêt pour le bâti scolaire, qui n'est pas qu'un décor mais un cadre de vie majeur pour les élèves⁹⁸.

La question de l'alimentation, celle des conditions sanitaires doivent pouvoir être étudiées plus en détails à la suite de Séverine Parayre⁹⁹. Des médecins, au cours du XIX^e siècle, ne cessent de dénoncer les mauvaises conditions de vie des élèves. On peut penser aux écrits de Maurice Vernois, *État hygiénique des lycées de l'Empire en 1867*¹⁰⁰ ou aux écrits du docteur Aimé Riant¹⁰¹. L'historien doit alors s'intéresser à la vie des élèves en insistant sur celle des internes qui passent tout leur temps dans l'établissement, aux conditions matérielles et sanitaires d'installation (dortoir, salle d'eau, cantine)¹⁰². La vie de l'élève, ce sont aussi des scansions du temps qui lui sont imposées par le son du tambour, de la cloche ou de la sonnerie¹⁰³.

Ce temps scolaire est aussi celui de l'application des règlements et d'une surveillance adulte longtemps très tatillonne. Dès lors, les historiens ont davantage travaillé sur les règles disciplinaires. Jeanne Contou, dès 1980, étudie

n°90, mai 2001, p. 131-167; Marc Le Cœur, «couvert, découvert, redécouvert...L'invention du gymnase en France (1818-1872)», *Histoire de l'éducation*, n° 102, mai 2004, p. 109-135; Marc Le Cœur, «L'architecture et l'installation matérielle des lycées. La réglementation et sa mise en œuvre (1802-1940)», in Pierre Caspard, Jean-Noël Luc, Philippe Savoie (dir.), *Lycées, lycéens, lycéennes...*, op. cit., p. 363-380.

96 Anne-Marie Châtelet, *La naissance de l'architecture scolaire. Les écoles élémentaires parisiennes de 1870 à 1914*, Paris, Honoré Champion, 1999; Anne-Marie Châtelet, Marc Le Cœur, *L'architecture scolaire. Essai d'historiographie internationale*, *Histoire de l'éducation*, n° 102, 2004.

97 Caroline Barréra (dir.), *La cour de récréation*, Portet-sur-Garonne, Éditions Midi-Pyrénées, 2016.

98 Sylvie Zénouda, *Lycées en ville, villes au lycée. Les lycées innovants des villes nouvelles de la région parisienne au cours des années 1970*, Université Paris-Sorbonne-Paris 4, 2013.

99 Séverine Parayre, *L'hygiène à l'école, une alliance de la santé et de l'éducation (XVIII^e-XIX^e siècles)*, Saint-Étienne, Presses universitaires de Saint-Étienne, 2011.

100 Maxime Vernois, *État hygiénique des lycées de l'Empire en 1867*, Baillière, 1868.

101 Aimé Riant, *Hygiène scolaire : influence de l'école sur la santé des enfants*, Paris, Hachette, 1874; Aimé Riant, *L'hygiène et l'éducation dans les internats : lycées, collèges, pensionnats, maisons d'éducatives, écoles normales, écoles spéciales, universités*, Paris, Hachette, 1877.

102 Patrick Clastres, «L'internat public au XIX^e siècle : question politique ou pédagogique», in Pierre Caspard, Jean-Noël Luc, Philippe Savoie (dir.), *Lycées, lycéens, lycéennes...*, op. cit., p. 397-413; Jean-François Condette, «Les enjeux politiques et éducatifs d'une réforme de l'internat des lycées en France à la fin du XIX^e siècle», *Les Cahiers Aulois d'histoire de l'éducation*, n°24, octobre 2003, p. 10-21; Rebecca Rogers, «L'internat pour filles au XIX^e siècle : une question de mœurs?», *Revue française de pédagogie*, n° 189, octobre-décembre 2014, p. 43-53.

103 Marie-Madeleine Compère (dir.), *Histoire du temps scolaire en Europe*, Paris, INRP/Économica, 1996; Paul Gerbod, «Les rythmes scolaires en France : permanences, résistances et inflexions» *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1999, t. 157, livraison 2, p. 447-477.

les punitions au collège dans le premier XIX^e siècle¹⁰⁴ puis Jean-Claude Caron scrute, dans plusieurs contributions, le fonctionnement de cette discipline scolaire¹⁰⁵. Dans *À l'école de la violence* (1999), il consacre un temps à l'examen des sanctions, définissant la « mosaïque réglementaire » en vigueur¹⁰⁶. Dans sa contribution au colloque de la Sorbonne de 2002, il propose une analyse sur « Gouverner et sanctionner les jeunes élites »¹⁰⁷. Hippolyte Fortoul diligente en effet par sa circulaire du 15 décembre 1853 une vaste enquête sur les punitions dans les lycées, demandant aux établissements de compléter des tableaux avec le nombre et la forme de ces punitions en octobre-novembre 1852 puis en octobre-novembre 1853. Devant la lourdeur des punitions infligées, le ministre décide, par l'arrêté du 2 avril 1854, de redéfinir les règles disciplinaires. Les historiens se sont aussi intéressés aux personnels chargés d'assurer cet ordre scolaire dans le secondaire, à savoir les surveillants¹⁰⁸ et les surveillants généraux¹⁰⁹. Face à cette discipline de fer, les élèves se révoltent comme l'ont montré plusieurs articles¹¹⁰. L'arrêté du 5 juillet 1890 décide alors de supprimer certaines pratiques punitives.

Pour l'enseignement primaire des XIX^e et XX^e siècles, pour les années 1900-1970 dans le secondaire, nous manquons d'études. Le sociologue Jacques Testanière en 1967 montre que le chahut traditionnel, très organisé, disposant de leaders et apparaissant comme un coup de colère passager qui ne remet

104 Jeanne Contou, *Les punitions dans les lycées et collèges de l'Instruction publique en France (1814-1854). Approche historique d'une relation conflictuelle*, thèse de doctorat, université de Paris 5, 1980 ; Annie Tschirhart, *Quand l'État discipline l'école. Une histoire des formes disciplinaires. Entre rupture et filiation*, Paris, L'Harmattan, 2004.

105 Jean-Claude Caron, « Maintenir l'ordre dans les collèges et les lycées : théories et pratiques disciplinaires dans l'enseignement secondaire français (1815-1870) » in Jean-Pierre Bardet, Jean-Noël Luc, Isabelle Robin-Roméro, Catherine Rollet (dir.), *Lorsque l'enfant grandit. Entre dépendance et autonomie*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2003, p. 605-617.

106 Jean-Claude Caron, *À l'école de la violence...*, *op. cit.*

107 Jean-Claude Caron, « Gouverner et sanctionner les jeunes élites. La grande enquête disciplinaire de 1853-1854 dans les lycées et ses conséquences », in Pierre Caspard, Jean-Noël Luc, Philippe Savoie (dir.), *Lycées, lycéens, lycéennes...*, *op. cit.*, p. 381-395.

108 Yves Verneuil, Philippe Savoie (dir.), « Encadrement éducatif et vie scolaire depuis le XVIII^e siècle », *Carrefours de l'éducation*, n° 35, mai 2013, p. 1-142 ; Loïc Le Bars, *Les professeurs de silence. Maîtres d'études, maîtres répétiteurs et répétiteurs au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 2014.

109 Christine Focquenoy-Simonnet, *L'ombre de Monsieur Viot. Du surveillant général au conseiller principal d'éducation. L'évolution d'une fonction éducative (1847-1970)*, thèse de doctorat, université d'Artois, 2015.

110 Agnès Thiercé, « Révoltes de lycéens, révoltes d'adolescents au XIX^e siècle », *Histoire de l'éducation*, n° 89, janvier 2001, p. 53-93 ; Jean-François Condette, « Les lycéens revendiquent le droit à la parole : la nécessaire réforme du régime disciplinaire des lycées français à la fin du XIX^e siècle », *Les Sciences de l'éducation pour l'ère nouvelle*, CERSE, université de Caen, vol. 37, n° 4, 2004, p. 35-60.

pas en cause les normes scolaires, cède peu à peu la place à ce qu'il appelle un « chahut anémique », sans règle, qui est beaucoup plus diffus mais aussi plus constant, certains élèves ne trouvant pas leur place dans le système scolaire massifié¹¹¹. Pour la période plus contemporaine, la question de la sanction est longtemps négligée avant que des travaux¹¹² ne s'affirment dans les années 1990 et 2000. Eirick Prairat dans *La sanction en éducation*¹¹³ intègre une dimension historique et insiste sur l'importance du *Bulletin officiel* de juillet 2000, qui renforce l'approche éducative, distingue entre sanction et punition et exige le respect des principes du droit. Laurence Rouillon soutient en 2005 une thèse sur *L'Ordre scolaire dans les écoles élémentaires (1950-2001) du Val-de-Marne* qui montre les profondes mutations des rapports d'autorité durant cette période ou s'affirment les droits de l'enfant mais où se maintiennent aussi des pratiques anciennes¹¹⁴. Rachel Gasparini s'intéresse à la discipline à l'école primaire (2000) et analyse ensuite la note de vie scolaire (2013)¹¹⁵ qui existe de la sixième à la troisième entre septembre 2006 et juin 2014.

Si les travaux des sciences de l'éducation et de sociologie, se sont abondamment saisis de la question des violences scolaires¹¹⁶ à partir des années 1990, comme en attestent ceux d'Éric Debarbieux¹¹⁷ ou de Cécile Carra¹¹⁸, les travaux

111 Jacques Testanière, « Chahut traditionnel et chahut anémique dans l'enseignement du second degré », *Revue française de sociologie*, vol. 8, 1967, p. 17-33; Jacques Testanière, *Désordre et chahut dans l'enseignement du second degré en France*, thèse de troisième cycle en sociologie, Paris, 1967.

112 Bernard Douet, *Discipline et punitions à l'école*, Paris, Presses universitaires de France, 1987; Pierre Prum, *La punition au collège*, Poitiers, CNDP, 1991; Patrick Boumard, Jean-François Marchat, *Chahuts, ordre et désordres dans l'institution éducative*, Paris, Armand Colin, 1993.

113 Eirick Prairat, *Éduquer et punir. Généalogie du discours psychologique*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1994; Eirick Prairat, *La sanction en éducation*, Paris, Presses universitaires de France, 2003.

114 Laurence Rouillon, *L'Ordre scolaire dans les écoles élémentaires (1950-2001) : évolution des relations d'autorité entre les directeurs, les instituteurs et les élèves dans les écoles du Val-de-Marne*, thèse de doctorat, Lille, ANRT, 2002.

115 Rachel Gasparini, *Ordres et désordres scolaires : la discipline à l'école primaire*, Paris, Grasset, 2000; Rachel Gasparini, *La discipline au collège. Une analyse sociologique de la note de vie scolaire*, Paris, Presses universitaires de France, 2013.

116 Éric Debarbieux, Yves Montoya, « La violence à l'école en France : trente ans de construction sociale de l'objet (1967-1997) », *Revue française de pédagogie*, n° 123, 1998, p. 93-121.

117 Éric Debarbieux, *La violence en milieu scolaire*. T. 1 : *État des lieux*, Paris, ESF, 1996; t. 2 : *Le désordre des choses*, Paris, ESF, 1999; t. 3 : *Dix approches en Europe*, Paris, ESF, 2001; Éric Debarbieux, *Violence à l'école, un défi mondial*, Paris, Armand Colin, 2006; Éric Debarbieux, *Les dix commandements contre la violence à l'école*, Paris, Odile Jacob, 2008; Éric Debarbieux (dir.), *L'École face à la violence. Décrire, expliquer, agir*, Paris, Armand Colin, 2016.

118 Cécile Carra, Daniel Faggjanelli, *Les violences à l'école*, Paris, Presses universitaires de France, 2011.

des historiens sont plus rares. Jean-Claude Caron s'est intéressé, dans *À l'école de la violence* (1999), aux châtiments et sévices dans l'institution scolaire au XIX^e siècle, étudiant surtout les violences des adultes faites aux enfants (châtiments corporels, coups, violences sexuelles). Le numéro de la revue *Histoire de l'éducation* d'avril-juin 2008 consacré à « École et violence »¹¹⁹ montre à la fois que ces violences sont anciennes mais aussi que les seuils de tolérance ont beaucoup changé. Sur les six textes proposés, deux portent sur la période contemporaine. Jérôme Krop s'intéresse aux instituteurs de la Seine qui sont mis en cause entre 1880 et 1914 pour violences¹²⁰. Sur les 660 dossiers de carrière étudiés, l'auteur relève 60 cas (10 %). Son enquête témoigne à la fois de la prégnance de ces actes mais aussi d'un interventionnisme plus affirmé des autorités qui n'hésitent plus à sanctionner l'enseignant. Jean-Claude Caron, quant à lui, revient sur les révoltes collégiennes entre 1815 et 1848¹²¹. Claude Lelièvre publie en 2007, avec Francis Lec, *Histoires vraies des violences à l'École*¹²², décrivant leur ancienneté mais insistant sur les années 1990 où cette violence devient une affaire d'État, alors que l'on assiste à une judiciarisation des affaires et à une juridicisation de l'École. Sur tous ces points, le recours aux archives d'établissements, souvent versées aux archives départementales, s'impose. Même si elles représentent une marée documentaire, ces archives permettent d'entrer au cœur des affaires du quotidien qui, dans les rapports rectoraux à destination du ministère, sont souvent édulcorées ou supprimées.

3. La fabrique des garçons et des filles : le genre des élèves

L'élève, qui a longtemps été perçu comme une unité de compte, permettant d'évaluer la hausse ou la baisse des effectifs, a aussi souvent été considéré comme un « neutre ». Les travaux de Françoise Mayeur¹²³ décrivent les missions spécifiques qui sont confiées aux institutions éducatives féminines. Les recherches se sont depuis multipliées permettant de mieux préciser le développement du réseau

119 Jacques Verger (dir.), École et violence, *Histoire de l'éducation*, n° 118, avril-juin 2008.

120 Jérôme Krop, « Punitions corporelles et actes de brutalité dans les écoles primaires publiques du département de la Seine (1880-1914) », *Histoire de l'éducation*, n° 118, avril-juin 2008, p. 109-132.

121 Jean-Claude Caron, « Révoltes collégiennes, élites juvéniles et société postrévolutionnaire (1815-1848) », *Histoire de l'éducation*, n° 118, avril-juin 2008, p. 83-108.

122 François Lec, Claude Lelièvre, *Histoires vraies des violences à l'École*, Paris, Fayard, 2007.

123 Françoise Mayeur, *L'enseignement secondaire des jeunes filles sous la Troisième République*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977 ; Françoise Mayeur, *L'éducation des filles en France au XIX^e siècle*, Paris, Hachette, 1979.

des établissements féminins, ses missions jugées conformes à la « nature féminine »¹²⁴, son lent rapprochement avec les filières masculines puis la mise en œuvre progressive de la mixité scolaire. Les progrès vers l'égalité entre élèves garçons et élèves filles¹²⁵ mais aussi le maintien d'inégalités sexuées entre filières et de stéréotypes genrés dans les contenus et les pratiques scolaires ont été étudiés par les sociologues¹²⁶ et méritent souvent une mise en perspective historique plus large. Rebecca Rogers dans *Les demoiselles de la Légion d'honneur* (1992), disposant des fichiers d'inscription des élèves et du journal intime d'Eugénie Servant¹²⁷, élève de la maison d'Ecouen de 1875 à 1881, peut reconstituer à la fois l'histoire de cette institution mais aussi la vie et les parcours des élèves. Elle poursuit ses investigations dans *Les bourgeoises au pensionnat* (2007)¹²⁸, montrant que dans les années 1815-1880, il existe déjà de nombreuses institutions et pensions pour les filles mais qui sont des structures privées, l'État ne s'y engageant pas ou très peu¹²⁹. « Formée à être une bonne maîtresse de maison, à distraire agréablement son époux et à transmettre des croyances religieuses à ses enfants, la jeune fille à marier reçoit, dans un cadre soigneusement clos, une éducation se résumant apparemment à un ensemble de messages conservateurs et peu intellectuels »¹³⁰. Le bilan historiographique proposé par Rebecca Rogers, dans *Histoire de l'éducation* (2007)¹³¹, témoigne de l'importance des avancées.

124 Sharif Gemie, *Women and schooling in France (1815-1914). Gender, Authority and Identity in the Female Schooling Sector*, Keele, Keele University Press, 1995; Joël Lebeaume, *L'enseignement ménager en France: sciences et techniques au féminin (1880-1980)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014.

125 François Lelièvre, Claude Lelièvre, *Histoire de la scolarisation des filles*, Paris, Nathan, 1991; Christian Baudelot, Roger Establet, *Allez les filles*, Paris, Seuil, 1992; Christian Baudelot, Roger Establet, *Quoi de neuf chez les filles? Entre stéréotypes et libertés*, Paris, Nathan, 2007.

126 Marie Duru-Bellat, *L'école des filles. Quelle formation, pour quels rôles sociaux?*, Paris, L'Harmattan, 1990; Marie Duru-Bellat, « Filles et garçons à l'école, approches psychologiques et psycho-sociales », *Revue française de pédagogie*, première partie : « Des scolarités sexuées, reflet de différences d'aptitudes ou de différences d'attitudes? », n° 109, 1994, p. 111-142; seconde partie : « La construction scolaire des différences entre les sexes », n° 110, 1995, p. 75-110; Nicole Mosconi, *Femmes et savoir. La société, l'école et la division sexuelle des savoirs*, Paris, L'Harmattan, 1994; Nicole Mosconi (dir.), *Égalité des sexes en éducation et formation*, Paris, Presses universitaires de France, 1998.

127 Rebecca Rogers, *Les demoiselles de la Légion d'honneur*, Paris, réédition Perrin, 2005 [Plon, 1992], p. 239-255.

128 Rebecca Rogers, *Les bourgeoises au pensionnat. L'éducation féminine au XIX^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007.

129 Isabelle Bricard, *Saintes ou pouliches? L'éducation des jeunes filles au XIX^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1985; Marie-Françoise Lévy, *De mères en filles. L'éducation des Françaises (1850-1880)*, Paris, Calmann-Lévy, 1984; Colette Cosnier, *Le silence des filles. De l'aiguille à la plume*, Paris, Fayard, 2001.

130 Rebecca Rogers, *Les bourgeoises au pensionnat* ..., *op. cit.*, p. 21.

131 Rebecca Rogers, « L'éducation des filles : un siècle et demi d'historiographie » in Pierre Caspard,

Plus récemment les travaux se sont intéressés aux jeunes filles face au baccalauréat¹³² et aux formations commerciales (2012)¹³³. Marianne Thivend, dans le bilan historiographique qu'elle propose, insiste sur la dimension pionnière du croisement entre le genre et les études commerciales, le fait que la femme peut se préparer à un métier étant récent¹³⁴. Le gisement d'emploi du tertiaire, du commerce aux emplois de bureau, offre aux femmes de nombreuses perspectives d'emplois, demandant des écoles spécifiques. La question centrale est alors celle des usages professionnels de la formation et du diplôme selon le sexe. Sur l'accès des femmes aux études secondaires¹³⁵ puis supérieures¹³⁶, ou au secteur industriel¹³⁷, les travaux existent. Cécile Duvignacq-Croisé montre les inégalités scolaires entre garçons et filles dans l'Est parisien mais aussi les revendications qui animent certaines enseignantes au nom d'une meilleure reconnaissance de la place des femmes dans la société¹³⁸. La question de la mixité scolaire, de ses enjeux et de ses limites, a aussi initié des travaux intéressants¹³⁹, tout

Jean-Noël Luc, Rebecca Rogers (dir.), *L'éducation des filles (XVIII^e-XXI^e siècles). Hommage à Françoise Mayeur, Histoire de l'éducation*, n° 115-116, septembre 2007, p. 37-79.

- 132 Évelyne Héry, «Les jeunes filles et le baccalauréat (1903-1939)» in Philippe Marchand (dir.), *Le baccalauréat (1808-2008). Certification française ou pratique européenne?*, Revue du Nord-INRP, 2010, p. 293-305.
- 133 Gérard Bodé, Marianne Thivend (dir.), Les formations commerciales pour les filles et les garçons (XIX^e-XX^e siècles), *Histoire de l'éducation*, n° 136, octobre-décembre 2012.
- 134 Marianne Thivend, «L'enseignement commercial aux XIX^e et XX^e siècles approché par le genre. Bilan historiographique et pistes de recherche», in Gérard Bodé, Marianne Thivend (dir.), *Les formations commerciales...*, op. cit., p. 9-41.
- 135 Jacqueline Roux, *Le lycée Lamartine (1891-1996). Histoire d'un lycée parisien de jeunes filles*, thèse de doctorat, Paris 1, 1997; Géraldine Valès-Le-Guennec, *L'enseignement secondaire des jeunes filles à Paris et en banlieue (1880-1925)*, Paris 5, 2004; Antoine Prost, «Inférieur ou novateur? L'enseignement secondaire des jeunes filles (1880-1887)» in Pierre Caspard, Jean-Noël Luc, Rebecca Rogers (dir.), *L'éducation des filles...*, op. cit., p. 149-169; Séverine Depolloy, *Filles et garçons au lycée pro*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014.
- 136 Juliette Rennes, *Le mérite et la nature. Une controverse républicaine : l'accès des femmes aux professions de prestige (1880-1940)*, Paris, Fayard, 2007; Nicole Mosconi, «La femme savante. Figure de l'idéologie sexiste dans l'histoire de l'éducation», *Revue française de pédagogie*, 1990, n°93, p. 27-40; Carole Lécuyer, «Une nouvelle figure de la jeune fille sous la III^e République : l'étudiante», *Clio, Histoire, femmes et sociétés*, n°4, 1996, p. 166-176; Jean-François Condette, «Les "cervelines" ou les femmes indésirables : l'étudiante dans la France des années 1880-1914», *Carrefours de l'Éducation*, n° 15, janvier-juin 2003, p. 38-61.
- 137 Jacqueline Fontaine, *La scolarisation et la formation professionnelle des filles au pays de Schneider (1844-1942)*, Paris, L'Harmattan, 2010.
- 138 Cécile Duvignacq-Croisé, *L'école de la banlieue. L'enseignement féminin dans l'est parisien (1880-1960)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013.
- 139 Nicole Mosconi, *La mixité dans l'enseignement secondaire : un faux semblant?*, Paris, Presses universitaires de France, 1989; Claude Zaidman, *La mixité à l'école primaire*, Paris, L'Harmattan, 1996; Françoise Thébaud, Michelle Zancarini-Fournel (dir.), *Coéducation et mixité, Clio, histoire, femmes et sociétés*, n° 18, 2003; Michel Fize, *Les pièges de la mixité scolaire*, Paris, Presses de la

comme celle de la pratique différenciée des règles disciplinaires¹⁴⁰. Un numéro récent de *Genre & Histoire* (2017) s'intéresse aux manières d'apprendre¹⁴¹, Pierre Caspard y confrontant les lectures et les apprentissages de l'histoire chez les filles et chez les garçons de 1700 à 1815. Isabelle Matamoros y propose une étude sur les trajectoires scolaires des frères et des sœurs comme lieu d'expérience de la différence des sexes au XIX^e siècle, montrant que les études du frère sont presque toujours privilégiées dans les familles. La thèse récente de Maryse Decayeux-Cuvillier, soutenue à l'université de Picardie Jules-Verne (2017) s'intéresse à l'*Histoire de l'enseignement mathématique pour les filles dans les écoles primaires publiques et privées de la Somme de 1881 à 1923* et permet de mieux comprendre à la fois les caractéristiques communes et les divergences qui existent avec l'enseignement reçu dans ce champ disciplinaire par les garçons, tout en posant la question très concrète des finalités de cet enseignement pour les filles, des modalités de la mise en œuvre pédagogique (étude des conférences pédagogiques réalisées par les inspecteurs primaires) et de la formation de maîtresses compétentes¹⁴². Il faut poursuivre en s'intéressant aux modalités concrètes de fabrication du féminin¹⁴³ mais aussi du masculin¹⁴⁴ alors qu'il faut aussi observer les relations imaginées ou effectives entre les deux sexes¹⁴⁵.

Renaissance, 2003; Rebecca Rogers, *La mixité dans l'éducation. Enjeux passés et présents*, Paris, ENS Éditions, 2004; Yves Verneuil, «Les débats sur la mixité des élèves dans l'enseignement privé catholique à la fin des années 1960», *Histoire de l'éducation*, n° 137, janvier-avril 2013, p. 57-92.

- 140 Sylvie Ayrat, *La fabrique des garçons : sanctions et punitions au collège*, Paris, Presses universitaires de France, 2011.
- 141 Ulrike Krampl, Dominique Picco, Marianne Thivend (dir.), *Manières d'apprendre (XVIII^e-XX^e siècles). Quand le genre s'en mêle*, *Genre & Histoire. La revue de l'association Mnémosyne*, n° 20, automne 2017.
- 142 Maryse Decayeux-Cuvillier, *Histoire de l'enseignement mathématique pour les filles dans les écoles primaires publiques et privées de la Somme de 1881 à 1923*, thèse de doctorat, université de Picardie Jules-Verne, 2017.
- 143 Françoise Thébaud, Rebecca Rogers, *La fabrique des filles. L'éducation des filles de Jules Ferry à la pilule*, Paris, Textuel, 2010.
- 144 Anne-Marie Sohn, «Sois un homme!» *La construction de la masculinité au XIX^e siècle*, Paris, Seuil, 2009; Anne-Marie Sohn, *Une histoire sans les hommes est-elle possible? Genre et masculinité*, Lyon, ENS Éditions, 2014; Anne-Marie Sohn, *La fabrique des garçons. L'éducation des garçons de 1820 à aujourd'hui*, Paris, Textuel, 2015; Sylvie Ayrat, Yves Raibaud (dir.), *Pour en finir avec la fabrique des garçons*, t. 1 : *À l'école*, Bordeaux, MSHA, 2014; Alain Corbin, Jean-Jacques Courtine, Georges Vigarello (dir.), *Histoire de la virilité*, t. 2 : *Le triomphe de la virilité : le XIX^e siècle*, Paris, rééd. Seuil, 2015; t. 3 : *la virilité en crise? XX^e-XXI^e siècles*, Paris, rééd. Seuil, 2015.
- 145 Anne-Marie Sohn, *Chrysalides. Femmes dans la vie privée (XIX^e-XX^e siècles)*, Paris, Presses de la Sorbonne, 1996, 2 vol.; Anne-Marie Sohn, *Du premier baiser à l'alcôve. La sexualité des Français au quotidien (1850-1950)*, Paris, Aubier, 1998; Gabrielle Houbré, *La discipline de l'amour. L'éducation sentimentale des filles et des garçons à l'âge du romantisme*, Paris, Plon, 1997; Régis Révenin, *Une*

4. Les élèves, les savoirs et les exercices scolaires

Si les savoirs ont été bien étudiés par le prisme des textes officiels et des programmes, voire de l'évolution de leur traduction dans les manuels scolaires¹⁴⁶, il n'en demeure pas moins qu'il s'agit ici des savoirs prescrits par les autorités. Un premier tamis vient ensuite filtrer ces consignes, à savoir l'application intégrale ou partielle des textes par l'enseignant, ce qui se passe réellement dans la classe apparaissant comme une véritable boîte noire pour l'historien. Mais il existe ensuite un autre tamis, plus fin encore, qui se place du côté de l'élève pour voir ce qu'il a compris et retenu. Cette mise au niveau de l'élève est complexe pour l'historien qui dispose de peu de sources pour l'étudier à moins de s'appuyer sur des témoignages oraux (période très proche), des lettres familiales (rares) ou des travaux d'élèves non recomposés après correction (copies d'élèves, cahiers). Les deux numéros de la revue *Histoire de l'éducation* consacrés aux travaux d'élèves (1990 et 1992) ouvraient des pistes intéressantes qui n'ont cependant pas été suivies de travaux nombreux¹⁴⁷. Dans le second numéro, André Chervel donne une contribution importante qui présente les sources disponibles issues des enquêtes opérées au cours du XIX^e siècle¹⁴⁸. Dans ses recherches sur l'enseignement du français¹⁴⁹, André Chervel a utilisé les travaux d'élèves à plusieurs reprises, dont un gisement de 5 000 dictées¹⁵⁰, tout comme Brigitte Dancel étudiant les copies de certificat d'études réalisées dans la Somme pour l'épreuve évaluant les connaissances historiques¹⁵¹. Évelyne Héry sur l'enseignement de

histoire des garçons et des filles. Amour, genre et sexualité dans la France d'après-guerre, Paris, Vendémiaire, 2015.

146 Alain Choppin, *Les manuels scolaires : histoire et actualité*, Paris, Hachette, 1992; Alain Choppin, « Le manuel scolaire, une fausse évidence historique », *Histoire de l'éducation*, n° 117, janvier-mars 2008, p. 7-56.

147 Pierre Caspard (dir.), *Travaux d'élèves, Pour une histoire des performances scolaires et de leur évaluation (1720-1830)*, *Histoire de l'éducation*, n° 46, mai 1990; Pierre Caspard (dir.), *Travaux d'élèves, Pour une histoire des performances scolaires et de leur évaluation (XIX^e-XX^e siècles)*, *Histoire de l'éducation*, n° 54, mai 1992.

148 André Chervel, « Devoirs et travaux écrits des élèves dans l'enseignement secondaire du XIX^e siècle. Une source non exploitée : les enquêtes ministérielles et rectorales », dans Pierre Caspard (dir.), *Travaux d'élèves...*, *op. cit.*, 1992, p. 13-38; Pierre Albertini, *L'enseignement classique à travers les exercices manuscrits des élèves (1600-1940)*, Paris, INRP, 1986.

149 André Chervel, *Histoire de l'enseignement du français du XVII^e siècle au XX^e siècle*, Paris, Retz, 2008.

150 André Chervel, Danièle Manesse, *Comparaison de deux ensembles de dictées, 1873-1987*, Paris, INRP, 1989; André Chervel, Danièle Manesse, *La dictée. Les Français et l'orthographe (1873-1987)*, Paris, Calmann-Lévy, INRP, 1989.

151 Brigitte Dancel, *Enseigner l'histoire à l'école primaire de la III^e République*, Paris, Presses universitaires de France, 1996.

l'histoire au lycée¹⁵² ou Marie-France Bishop sur la rédaction ont aussi utilisé les travaux d'élèves¹⁵³. La thèse récente de Maryse Decayeux-Cuvillier, déjà évoquée, s'appuie sur une étude très fine de plusieurs centaines de copies de « mathématiques » du certificat d'études primaires dans la Somme¹⁵⁴.

De nombreux travaux récents, qui ont renouvelé nos connaissances sur l'évolution des disciplines scolaires, placent au cœur de leurs analyses les liens complexes entre savoirs universitaires et savoirs scolaires, les questions des finalités, des acteurs pluriels et des moyens de la réforme des disciplines, mais ils ne focalisent pas leur attention sur les élèves, s'intéressant davantage aux associations professionnelles et disciplinaires d'enseignants et aux mouvements pédagogiques. On devine donc les mutations vécues par les élèves dans les apprentissages plus qu'on ne les voit¹⁵⁵. On perçoit par contre très bien les enjeux sociaux des contenus d'enseignement¹⁵⁶. De même, le développement des recherches en didactique a souvent permis un recentrage sur les pratiques enseignantes ou sur le vécu des élèves, par l'observation de classes, l'examen de travaux ou la réalisation d'entretiens, comme en attestent les travaux de François Audigier¹⁵⁷ ou d'Yves Reuter¹⁵⁸. Les pratiques évaluatives, la manière dont elles sont vécues par les élèves, méritent, à côté des travaux des sociologues¹⁵⁹, des

152 Evelyne Héry, *Un siècle de leçons d'histoire. L'histoire enseignée au lycée, 1870-1970*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1999.

153 Marie-France Bishop, « Racontez vos vacances... », *Histoire des écrits de soi à l'école primaire (1882-2002)*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2010.

154 Maryse Decayeux-Cuvillier, *Histoire de l'enseignement mathématique pour les filles...*, op. cit.

155 Renaud d'Enfert, Pierre Kahn (dir.), *En attendant la réforme. Disciplines scolaires et politiques éducatives sous la IV^e République*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2010; Renaud d'Enfert, Joël Lebeaume (dir.), *Réformer les disciplines. Les savoirs scolaires à l'épreuve de la modernité (1945-1985)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015; Pierre Kahn, Michel Youenn (dir.), *Formation, transformations des savoirs scolaires. Histoire croisées des disciplines (XIX^e-XX^e siècles)*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2016; Clémence Cardon-Quint, *Des lettres au français : une discipline à l'heure de la démocratisation (1945-1981)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015.

156 Viviane Isambert-Jamati, *Les savoirs scolaires, enjeux sociaux des contenus d'enseignement et de leurs réformes*, Paris, Éditions universitaires, 1990.

157 François Audigier, *Les représentations que les élèves se font de l'histoire et de la géographie : à la recherche des modèles disciplinaires, entre leur définition par l'institution et leur appropriation par les élèves*, thèse de doctorat, Paris 7, 1993.

158 Yves Reuter (dir.), *Vivre les disciplines scolaires. Vécu disciplinaire et décrochage à l'école*, Paris, ESF, 2016.

159 Pierre Merle, « Notation et équité : l'expérience subjective des élèves », *Carrefours de l'éducation*, n°3, 1998, p. 60-79; Pierre Merle, *Les notes. Secrets de fabrication*, Paris, Presses universitaires de France, 2007.

analyses historiennes¹⁶⁰. Les épreuves du certificat d'études primaires¹⁶¹, celles du baccalauréat¹⁶² ou du certificat d'aptitude professionnelle (CAP)¹⁶³ vécues par les élèves, sont des temps à observer. Les pratiques de fraudes¹⁶⁴, les exercices comme la dissertation¹⁶⁵ sont à étudier davantage, tout comme la manière dont les élèves font leurs devoirs¹⁶⁶.

III. Parcours et engagements des élèves : des territoires à investir sur la longue durée

Si les historiens ont multiplié les travaux sur les élèves, il n'en demeure pas moins que certaines terres demeurent peu défrichées. C'est particulièrement vrai de l'étude des parcours scolaires des élèves alors qu'il faut aussi tenir davantage compte de la diversité des publics concernés. Le lien entre les élèves et le politique est également à analyser par l'examen de leurs modalités d'engagements dans la vie de l'établissement et dans la vie de la cité.

1. Parcours d'élèves en contexte : les caractéristiques sociologiques des élèves

Nous sommes ici devant l'un des plus importants angles morts de la recherche. Par extension rapide des conclusions opérées par les sociologues, il est admis que notre système scolaire reproduit les inégalités, en favorisant la promotion des « héritiers », exigeant des élèves des compétences qui sont celles des élites. Relevant qu'un fils de cadre supérieur a 80 fois plus de chance d'entrer à l'uni-

160 Bruno Belhoste (dir.), *L'examen. Évaluer, sélectionner, certifier (XVI^e-XX^e siècles)*, Histoire de l'éducation, n°94, mai 2002.

161 Patrick Cabanel, *La République du certificat d'études. Histoire et anthropologie d'un examen (XIX^e-XX^e siècles)*, Paris, Belin, 2002.

162 Philippe Marchand (dir.), *Le baccalauréat (1808-2008). Certification française ou pratique européenne?* Revue du Nord-INRP, 2010.

163 Guy Bruzy, *Histoire des diplômes de l'enseignement technique et professionnel (1880-1965)*, Paris, Belin, 1998; Guy Bruzy, Fabienne Maillard, Gilles Moreau (dir.), *Le CAP. Un diplôme du peuple (1911-2011)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013.

164 Philippe Marchand, « Tricher au jeu sans gagner est d'un sot » (Voltaire). La fraude au baccalauréat (1908-1940)», dans Philippe Marchand (dir.), *Le baccalauréat... op. cit.*, p.347-371.

165 Bruno Poucet, « De la rédaction à la dissertation. Évolution de l'enseignement de la philosophie dans l'enseignement secondaire en France dans la seconde moitié du XIX^e siècle », *Histoire de l'éducation*, n°89, 2001, p.95-120; Patrick Rayou, *La dissert de philo, sociologie d'une épreuve scolaire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2002.

166 Patrick Rayou (dir.), *Faire ses devoirs : enjeux cognitifs et sociaux d'une pratique ordinaire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010.

versité qu'un fils de salarié agricole et 40 fois plus qu'un fils d'ouvrier, Pierre Bourdieu notait en 1966 :

« Pour que soient favorisés les plus favorisés et défavorisés les plus défavorisés, il faut et il suffit que l'école ignore dans le contenu de l'enseignement transmis, dans les méthodes et les techniques de transmission et dans les critères de jugement, les inégalités culturelles entre les enfants des différentes classes sociales : autrement dit, en traitant tous les enseignés, aussi inégaux soient-ils en fait, comme égaux en droits et en devoirs, le système scolaire est conduit à donner en fait une sanction aux inégalités sociales devant la culture »¹⁶⁷.

Ce constat est, dès lors, appliqué « au carré » aux périodes antérieures en s'appuyant sur le fait que le système éducatif français se construit au XIX^e siècle autour de deux filières socialement ségréguées. La filière du peuple repose sur les salles d'asile puis les écoles maternelles, sur les écoles primaires – gratuites à partir de 1881 – et sur les écoles primaires supérieures et les cours complémentaires qui offrent une scolarité de proximité aux horizons limités. La filière « bourgeoise » repose sur les lycées et les collèges qui comprennent des petites classes (de la 11^e à la 7^e), sorte de primaire-bis mais payant, aux contenus enrichis et aux enseignants sélectionnés par un concours spécifique. Les Compagnons de l'Université nouvelle, après 1918, au nom de l'égalité, veulent alors remplacer ce système par une organisation en degrés où tous les élèves passent par le même enseignement primaire avant de tenter leur chance, selon leurs aptitudes, dans un secondaire rénové. Les avancées sont cependant lentes dans l'entre-deux-guerres¹⁶⁸, avant que la période 1959-1975 ne vienne mettre en place les degrés actuels¹⁶⁹.

Faute de travaux historiens nombreux, les conclusions des sociologues sont alors appliquées aux établissements secondaires du XIX^e et du premier XX^e siècle qui ne peuvent qu'être réservés à une élite sociale (coût des études¹⁷⁰)

167 Pierre Bourdieu, « L'école conservatrice. Les inégalités devant l'école et devant la culture », *Revue française de sociologie*, vol. 7, n° 3, 1966, p. 325-347 (ici, p. 336).

168 Philippe Hugot, *La gratuité de l'enseignement secondaire. L'application de premières mesures démocratiques dans l'enseignement secondaire (1918-1939)*, Paris, L'Harmattan, 2005 ; Bruno Garnier, *Les combattants de l'école unique. Introduction à l'édition critique de l'Université nouvelle par les compagnons : des origines à la dispersion du groupe (1917-1933)*, Lyon, INRP, 2008 ; Jean-Yves Séguy, *Les politiques de démocratisation de l'enseignement secondaire dans l'entre-deux-guerres. Des classes amalgamées aux classes d'orientation, réformes et réactions aux réformes dans le monde politique et éducatif français*, thèse de doctorat, Lyon 2, 2010.

169 Antoine Prost, *Du changement dans l'école. Les réformes de l'éducation de 1936 à nos jours*, Paris, Seuil, 2013.

170 Jean-François Condette (dir.), *Le coût des études : modalités, acteurs et implications sociales (XVI^e-XX^e siècle)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012.

et culturelle (barrière du latin), même si l'on admet la présence de boursiers¹⁷¹. Ce « tel père, tel fils »¹⁷² est-il cependant si certain ?

Si les sociologues ont beaucoup travaillé sur le degré de démocratisation des études depuis 1960-1970, sur ses limites aussi¹⁷³, les analyses historiques manquent. Les premières grandes enquêtes s'opèrent dans les années trente avec, en 1936, l'élaboration de statistiques sur l'origine sociale des élèves de sixième¹⁷⁴. Les statistiques deviennent plus fréquentes après 1945 avec l'Institut national des études démographiques (INED) autour de sa revue *Population*. En 1962, l'INED lance ainsi une vaste enquête fondée sur le suivi d'une cohorte de CM2 pour analyser les liens entre classes sociales et réussites scolaires, montrant qu'en 1962, 87 % des enfants de cadres supérieurs et des professions libérales entrent en sixième pour 21 % des fils d'ouvriers et 16 % des fils d'agriculteurs. Le recueil d'articles publié en 1970, « *Population* » et *l'enseignement*, propose alors une riche synthèse du travail effectué¹⁷⁵. Du côté des historiens, les travaux peinent à se développer. Françoise Mayeur, dans *L'Enseignement secondaire des jeunes filles sous la Troisième République* (1977), n'oublie pas les élèves par la mesure du poids des différentes catégories (externes, demi-pensionnaires et internes) et l'analyse de la place des boursières¹⁷⁶. L'étude d'Antoine Prost (1986 puis 1992) sur *L'enseignement s'est-il démocratisé ? Les élèves des lycées et collèges de l'agglomération d'Orléans de 1945 à 1990*, apparaît comme un modèle trop isolé¹⁷⁷. Si la massification (démocratisation quantitative) est une évidence qui se traduit par un allongement de la durée des études, fruit à la fois d'une demande sociale forte et d'une politique volontariste de l'État, elle

171 Marie-Madeleine Compère, « Les boursiers nationaux. Projets politiques et réalisations, de l'ancien Régime à l'Empire », in Pierre Caspard, Jean-Noël Luc, Philippe Savoie (dir.), *Lycées, lycéens, lycéennes...*, op. cit., p. 73-86; Philippe Savoie, *La construction de l'enseignement secondaire (1802-1914)*, Lyon, ENS Éditions, 2013; Claude Lelièvre, « Bourses, méritocratie et politique(s) scolaire(s) dans la Somme (1850-1914) », *Revue française de sociologie*, vol. 26, n°3, 1985, p. 409-429.

172 Claude Thélot, *Tel père, tel fils ? Position sociale et origine familiale*, Paris, Dunod, 1982.

173 Gabriel Langouët, *La démocratisation de l'enseignement aujourd'hui*, Paris, ESF, 1994; Pierre Merle, *La démocratisation de l'enseignement*, Paris, La Découverte, 2002; Stéphane Beaud, *80 % au bac... et après ? Les enfants de la démocratisation*, Paris, La Découverte, 2004.

174 Alain Girard, « Deux études sur la démocratisation de l'enseignement. I. L'origine sociale des élèves des classes de sixième, II. Résultats d'une enquête dans l'académie de Bordeaux », *Population*, n°1, janvier-mars 1962.

175 INED, « *Population* » et *l'enseignement*, Paris, Presses universitaires de France, 1970, 572 p.

176 Françoise Mayeur, *L'Enseignement secondaire des jeunes filles...*, op. cit., « Les élèves », p. 182 et suiv.

177 Antoine Prost, *L'enseignement s'est-il démocratisé ? Les élèves des lycées et collèges de l'agglomération d'Orléans de 1945 à 1990*, Paris, Presses universitaires de France, 1992 [1^{re} éd. 1986].

n'a pas supprimé les inégalités mais les a déplacées. Réalisant une étude de cas de grande ampleur sur les élèves des établissements secondaires de l'agglomération d'Orléans entre 1945 et 1985, à partir des fichiers élèves conservés sur place, autour de huit coupes chronologiques (62017 élèves), il en arrive à des conclusions surprenantes. Un temps de réelle démocratisation a existé entre 1945 et 1965, alors que l'idéologie dominante n'est pas à la démocratisation, en utilisant le réseau d'établissements hérité du XIX^e siècle, les cours complémentaires voyant leurs effectifs exploser. Leur souplesse administrative, la pédagogie employée, très proche de celle du primaire, la proximité géographique et les finalités professionnelles de ces cours plaisent aux familles. La mise en système par les réformes Berthoin (1959), Fouchet (1963) et Haby¹⁷⁸ (1975) a ensuite ralenti la démocratisation. En voulant accentuer l'égalité des chances et en uniformisant le système, la politique gouvernementale a ralenti la démocratisation. Le mouvement se poursuit ensuite dans le second cycle avec la création du baccalauréat professionnel (1985) puis les volontés de disposer de 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat¹⁷⁹. Cette ruse de l'histoire qui, d'un projet démocratique, tire un système élitiste, a été particulièrement analysée par les sociologues¹⁸⁰. Une forte hiérarchie entre établissements se met en place entre ceux de centre-ville et ceux de la « périphérie »¹⁸¹ alors que l'affirmation ségrégative des sections se renforce, avec un prestige déclinant entre enseignement général, technologique¹⁸² et professionnel¹⁸³ puis, à l'intérieur

178 Laurent Gutierrez, Patricia Legris (dir.), *Le collège unique. Éclairages socio-historiques sur la loi du 11 juillet 1975*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016.

179 Le taux d'accès au baccalauréat est de 11,3 % de la génération en 1960, 20,3 % en 1970, 26,5 % en 1980, 44,4 % en 1990, 62,9 % en 1985 et 61,7 % en 2000. Il est de 78,8 % en 2017.

180 Jean-Paul Payet, *Collèges de banlieue. Ethnographie d'un monde scolaire*, Paris, Méridiens-Klincksieck, 1995; François Dubet, Marie Duru-Bellat, *L'hypocrisie scolaire. Pour un collège enfin démocratique*, Paris, Seuil, 2000; Jean-Louis Derouet (dir.), *Le collège unique en question*, Paris, Presses universitaires de France, 2003; Jean-Louis Derouet, Yves Dutercq (dir.), *Le collège en chantier. Retour sur le collège unique*, Lyon, INRP, 2004; Jean-Paul Delahaye, *Le collège unique pour quoi faire? Les élèves en difficulté au cœur de la question*, Paris, Retz, 2006; François Dubet, Pierre Merle, *Réformer le collège*, Paris, Presses universitaires de France, 2016.

181 Agnès Van Zanten, *L'École de la périphérie. Scolarité et ségrégation en banlieue*, Paris, Presses universitaires de France, 2001.

182 Claude Grigon, *L'ordre des choses. Les fonctions sociales de l'enseignement technique*, Paris, Éditions de Minuit, 1971; Stéphane Lembré, *Histoire de l'enseignement technique*, Paris, La Découverte, 2016.

183 Bernard Charlot, *Le rapport au savoir en milieu populaire. Une recherche dans les lycées professionnels de banlieue*, Paris, Anthropos, 1999; Aziz Jellab, *Sociologie du lycée professionnel. L'expérience des élèves et des enseignants dans une institution en mutation*, Toulouse, Presses du Mirail, 2008; Ugo Pallheta, *La domination scolaire. Sociologie de l'enseignement professionnel et de son public*, Paris, Presses universitaires de France, 2012.

du même secteur entre séries. Les choix stratégiques des familles informées détournent la politique d'égalité des chances par l'usage des dérogations à la carte scolaire (systématisée en 1963)¹⁸⁴, le choix des langues et des options rares. La politique d'éducation prioritaire, initiée en 1981-1982 par Alain Savary, n'arrive pas à réduire ces inégalités socio-scolaires¹⁸⁵.

Pour les périodes antérieures à 1945, les études historiennes demeurent encore peu nombreuses. On dispose du travail opéré par Patrick J. Harrigan avec Victor Négliia sur les *Lycéens et collégiens sous le Second Empire* (1979)¹⁸⁶, déjà présenté et peu explicite dans ses analyses. François Cadilhon délivre de précieuses informations dans son étude sur l'Aquitaine, ayant réussi à retrouver les professions des pères des élèves du lycée Montaigne de Bordeaux pour plusieurs coupes chronologiques¹⁸⁷. Rebecca Rogers, dans *Les demoiselles de la Légion d'honneur*, grâce aux dossiers conservés, peut aussi présenter une sociologie des élèves¹⁸⁸. Plusieurs autres ouvrages font ensuite de même comme Nathalie Duval dans sa monographie de l'École des Roches¹⁸⁹. Le travail de Jean Le Bihan sur les boursiers de la monarchie de Juillet (2015)¹⁹⁰ montre la richesse des approches qui se placent au niveau des pratiques de sélection des candidats boursiers et de leur représentativité au sein des établissements. Il démontre le primat des services familiaux dans les critères de sélection. 68 % des boursiers de la période sont des fils de serviteurs de l'État et même 87 % si l'on ne prend en compte que ceux dont la profession du père est connue (beaucoup de fils de militaires). Si l'on y ajoute les services que les pères ont rendus à l'État dans le cadre de fonctions dites « gratuites » (fonctions munici-

184 Agnès Van Zanten, Jean-Pierre Obin, *La carte scolaire*, Paris, Presses universitaires de France, 2008.

185 Bernard Lahire, *Culture écrite et inégalités scolaires : sociologie de l'échec à l'école primaire*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1993; Bernard Lahire, *Tableaux de famille. Heurs et malheurs scolaires en milieu populaires*, Paris, EHESS, Gallimard, 1995; Marie Duru-Bellat, *Les inégalités sociales à l'école : genèse et mythes*, Paris, Presses universitaires de France, 2002; Jean-Yves Rochex, Jacques Crinon, *La construction des inégalités scolaires. Au cœur des pratiques et des dispositifs d'apprentissage*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011; Choukri Ben Ayed, *La mixité sociale à l'école. Tensions, enjeux, perspectives*, Paris, Armand Colin, 2015.

186 Patrick J. Harrigan, Victor Négliia, *Lycéens et collégiens sous le Second Empire : étude statistique sur les fonctions sociales de l'enseignement secondaire d'après l'enquête de Victor Duruy (1864-1865)*, Paris, MSH, 1979.

187 François Cadilhon, *De Voltaire à Jules Ferry...*, *op. cit.*, p. 165 et suiv.

188 Rebecca Rogers, *Les demoiselles de la Légion d'honneur...*, *op. cit.*, p. 77-91.

189 Nathalie Duval, *L'École des Roches*, Paris, Belin, 2009.

190 Jean Le Bihan, «Le recrutement des boursiers des collèges royaux sous la monarchie de Juillet : nouveau regard à partir des ordonnances de nomination», *Histoire de l'éducation*, n° 144, 2015, p. 55-78.

pales) mais aussi les services rendus par la famille élargie (les grands-pères, les oncles), on arrive à 89 %. Ce que l'État récompense d'abord, en attribuant une bourse, ce n'est pas l'élève mais sa famille. L'infortune (difficultés financières) et le mérite de l'élève comptent, mais beaucoup moins, alors qu'il faut aussi intégrer les logiques de l'État enseignant qui utilise les bourses comme un outil de régulation pour donner des élèves aux établissements le plus en difficulté.

L'article récent d'Antoine Prost (2017), « Morphologie et sociologie des lycées et collèges (1930-1938) »¹⁹¹, vient rappeler qu'il faut se méfier des idées toutes faites sur « les fils à papa » sans cesse majoritaires dans les collèges et les lycées. S'intéressant aux origines sociales des élèves, il note que l'enquête dans les registres d'inscription est délicate. « L'origine sociale des élèves fait partie des données qui n'intéressent pas l'administration. Aucune colonne des registres n'est destinée à consigner la profession des parents »¹⁹². Il a cependant réussi à disposer des registres de 23 établissements constituant une base de données de 15384 élèves. Les enfants d'ouvriers, d'employés, de gens de métier, de petits fonctionnaires ou d'agriculteurs représentent 23,4 % des effectifs des classes secondaires de garçons et 15,1 % de celles des filles autour de 1930 pour 24,4 % et 21 % en 1938. L'article fait ressortir l'extrême diversité des établissements secondaires. Des études similaires seraient à mener, si elles sont possibles, sur le XIX^e siècle malgré la dispersion et la dimension lacunaire des sources archivistiques conservées.

2. Les élèves sur leur territoire : l'usage des réseaux d'établissements

Il faut également remarquer que les travaux des historiens privilégient souvent une double approche, macro ou micro, qui laisse trop de côté l'entité spatiale intermédiaire qui est celle de la ville, du département ou de l'académie. Entre la monographie qui reconstitue l'histoire de tel établissement et l'ouvrage qui s'intéresse aux grandes évolutions nationales, on dispose de peu de recherches qui se placent dans une démarche dynamique d'observation des pratiques concurrentielles. Entre le lycée lointain et le collège municipal de proximité, entre le collège et l'école primaire supérieure, entre la structure publique et l'institution privée, comment s'opère le choix des familles? Les parcours des

191 Antoine Prost, « Morphologie et sociologie des lycées et collèges (1930-1938) », *Histoire de l'éducation*, n° 146, 2016, p. 53-110.

192 *Ibid.*, p. 60.

élèves sont-ils forcément marqués par une forme d'exclusivisme qui laisserait penser à un usage unique d'une des deux Écoles – la publique ou la privée – ou trouve-t-on déjà au XIX^e siècle, des formes de « zapping scolaire »¹⁹³, les familles pouvant inscrire leurs enfants un temps dans l'une puis dans l'autre ?

Si des études existent sur la concurrence entre structures publiques et privées, on manque d'analyses sur les concurrences internes à l'Instruction publique et que relèvent les acteurs interrogés en 1899 lors de l'enquête parlementaire. La stagnation ou la baisse des effectifs des collèges et lycées masculins sont causées par la concurrence des écoles primaires supérieures et des cours complémentaires¹⁹⁴, même si d'autres facteurs jouent comme le coût élevé des pensions ou la concurrence du privé. Le travail de Marc Suteau sur Nantes (1830-1940) montre ainsi que la municipalité soutient bien plus l'école primaire supérieure et ses formations orientées vers les métiers de la mer et de la conserverie, que son lycée aux études trop généralistes¹⁹⁵. Marianne Thivend accorde une place importante à la spatialisation de l'effort entrepris à Lyon pour développer l'école primaire¹⁹⁶, ce qui permet de saisir l'effort qui est fait en faveur des quartiers populaires mais aussi les recompositions de l'offre scolaire entre public et privé. Les registres d'inscription montrent de fortes mobilités avec des enfants qui suivent leurs parents pour tenir compte du marché du travail. Plus du tiers des élèves de quatre écoles primaires choisies par l'auteure restent moins d'un an dans leur école. À la mobilité liée à la résidence des parents s'ajoute une mobilité liée au choix des familles quand il y a plusieurs écoles dans le même quartier, la proximité n'étant pas toujours le critère de sélection (réputation des enseignants; école publique ou privée selon les croyances; générosité dans les secours; cantine gratuite, etc.).

La thèse de Jérôme Krop sur *Les fondateurs de l'école du peuple* (2012)¹⁹⁷, tout en décrivant l'effort réalisé pour développer les structures scolaires de la

193 Gabriel Langouët, Alain Léger, *Le choix des familles : école publique ou école privée?* Paris, Fabert, 1997.

194 Jean-François Condette, «La crise des lycées de garçons à la fin du XIX^e siècle : Le point de vue et les propositions des recteurs d'académie», in Pierre Caspard, Jean-Noël Luc, Philippe Savoie (dir.), *Lycées, lycéens, lycéennes...*, op. cit., p.427-442; Antoine Prost, «De l'enquête à la réforme. L'enseignement secondaire des garçons de 1898 à 1902», *Histoire de l'éducation*, n° 119, juillet-septembre 2008, p.29-80.

195 Marc Suteau, *Une ville et ses écoles. Nantes, 1830-1940*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1999.

196 Marianne Thivend, *L'École républicaine en ville. Lyon, 1870-1914*, Paris, Belin, 2006, p. 17 et suiv.

197 Jérôme Krop, *Les fondateurs de l'école du peuple. Corps enseignant, institution scolaire et société urbaine (1870-1920)*, thèse de doctorat, université Paris 4, 2012; Jérôme Krop, *La méritocratie républicaine. Élitisme et scolarisation de masse sous la III^e République*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014.

Seine, insiste aussi sur les inégalités maintenues entre le centre et la périphérie et montre la concurrence forte qui existe un temps avec les pensions privées laïques. Le travail doctoral de Solenn Huitric (2016), *Transformer les collèges communaux en lycées. La coproduction d'une action publique (1830-1880)* analyse la transformation entre 1830 et 1876 de 45 collèges communaux en lycées¹⁹⁸. Ces conversions permettent de saisir les volontés communales, leur « désir de lycée », tout comme leur souci de ne pas trop dépenser et de gérer l'espace urbain. La thèse permet aussi d'analyser les exigences ministérielles à la fois en matière de bâtiments et d'effectifs scolaires, dans le renouvellement des enseignants et des cadres administratifs également, et montre une politique de gestion de l'espace scolaire pour éviter une trop forte concurrence entre les établissements à l'échelle régionale. L'étude de l'offre scolaire régionale et de ses mécanismes, en lien avec les volontés familiales mais aussi avec celles des décideurs politiques et administratifs, apparaît importante¹⁹⁹. Ce qui est difficile à connaître, mais pourtant fondamental, ce sont les motivations des familles dans leurs choix et les stratégies qu'elles élaborent pour utiliser au mieux de leurs intérêts le réseau des établissements. Ces logiques, qui peuvent apparaître récentes²⁰⁰, sont anciennes. Il suffit pour cela de se souvenir des démarches opérées par les familles pour se renseigner sur la qualité des enseignements et de la vie quotidienne avant de placer leurs enfants dans un collège sous l'Ancien Régime²⁰¹. Pierre Caspard s'intéresse aussi à cette réalité dans « *Homo œconomicus et ses enfants* » pour mesurer les enjeux de l'investissement éducatif des familles entre 1700 et 1870 dans les milieux populaires²⁰².

198 Solenn Huitric, *Transformer les collèges communaux en lycées. La coproduction d'une action publique (1830-1880)*, thèse de doctorat, ENS de Lyon, 2016.

199 Willem Frijhoff, *L'offre d'école : éléments pour une étude comparée des politiques éducatives au XIX^e siècle*, 1983, Paris, Publications de la Sorbonne/INRP.

200 Robert Ballion, « Le choix du collège : le comportement "éclairé" des familles », *Revue française de sociologie*, vol. 27, 1986, p. 719-734 ; Agnès Van Zanten, *Choisir son école. Stratégies familiales et médiations locales*, Paris, Presses universitaires de France, 2009.

201 Philippe Marchand, « *Donnez-moi des nouvelles* », *Collèges et collégiens à travers les correspondances familiales (1767-1787)*, Villeneuve d'Ascq, Septentrion, 2018.

202 Pierre Caspard, « *Homo œconomicus et ses enfants. Raison et modalités de l'investissement éducatif dans les milieux populaires (1700-1870)* », in Jean-François Condette (dir.), *Le coût des études...*, op. cit., p. 171-188.

3. La diversité des élèves et de leur expérience scolaire

Les travaux historiens ont peut-être aussi eu trop tendance, quand ils accordaient une place aux élèves, à survaloriser une sorte d'entité générique globale – l'élève – alors que cet être n'existe pas vraiment, se déclinant systématiquement au pluriel.

Le vécu différentiel selon les types d'établissements

Dans *Radiographie du peuple lycéen* (2005)²⁰³, les auteurs, se fondant sur les réponses des élèves au questionnaire «Quels savoirs enseigner dans les lycées?», diffusé auprès de trois millions de lycéens en 1998, insistent sur le fait que le lycée massifié est aussi un lycée éclaté qui regroupe des élèves aux ambitions diverses et parcourant des filières multiples, décrivant les différences entre les élèves des lycées généraux, technologiques et professionnels. Ils partent également à la recherche d'une culture lycéenne commune, qui repose sur des valeurs et des critiques (programmes trop lourds, méthodes trop directives, etc.), alors qu'il faut aussi prendre en compte les tranches d'âge, leurs spécificités mais aussi leurs convergences. Cette figure plurielle du lycéen est-elle une spécificité du temps présent ou peut-on la retrouver au cœur du XIX^e siècle? Les différences sont certainement fortes entre les grands lycées, dotés d'une forte tradition, et le réseau inégal des collèges, entre les établissements confessionnels pluriséculaires, les pensions catholiques et les institutions laïques. Si l'histoire de l'enseignement privé est connue²⁰⁴, tout comme ses relations complexes avec l'État²⁰⁵, la place faite aux élèves y est souvent faible. On notera la richesse de quelques analyses comme celle qui a été menée par Philippe Rocher sur le collège jésuite Notre-Dame de Mongré à Villefranche-sur-Saône (1851-1951)²⁰⁶ ou celle de Jacques-Olivier Boudon sur les écoles secondaires ecclésiastiques sous le Premier Empire²⁰⁷.

203 Roger Establet, Jean-Luc Fauguet, Georges Félouzis, Sylviane Feuilladié, Pierre Vergès, *Radiographie du peuple lycéen. Pour changer le lycée*, Paris, ESF, 2005.

204 Parmi de nombreuses études : Louis Secondy, *Les établissements secondaires libres et les petits séminaires de l'académie de Montpellier de 1854 à 1924*, thèse de doctorat, Montpellier, 1973, rééd. 1986 ; Gérard Cholvy, Nadine-Josette Chaline (dir.), *L'enseignement catholique en France aux XIX^e et XX^e siècles*, Paris, Éditions du Cerf, 1995 ; Sarah A. Curtis, *L'enseignement au temps des congrégations. Le diocèse de Lyon (1801-1905)*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2003.

205 Bruno Poucet, *L'enseignement privé en France*, Paris, Presses universitaires de France, 2012 ; Bruno Poucet, *La liberté sous contrat. Une histoire de l'enseignement privé*, Paris, Fabert, 2009.

206 Philippe Rocher, *Un collège de la Compagnie de Jésus aux XIX^e et XX^e siècles : Notre-Dame de Mongré à Villefranche-sur-Saône (1851-1951)*, Université Nantes-Angers-Le Mans, 2015.

207 Jacques-Olivier Boudon, «Des concurrentes aux lycées impériaux? Les écoles secondaires ecclésiastiques»

Françoise Huguet a travaillé sur les pensions et institutions d'enseignement secondaire pour garçons de la région parisienne²⁰⁸, Philippe Marchand faisant de même pour le Nord²⁰⁹.

Il faut aussi intégrer dans l'analyse le fait que certains élèves opèrent leur scolarité dans des structures spécifiques qui mettent en place des méthodes pédagogiques et des modalités de vie scolaire différentes, se réclamant par exemple de l'éducation nouvelle²¹⁰. On peut penser aux écoles qui se réclament du mouvement Freinet²¹¹, d'Ovide Decroly²¹², ou à l'expérience tentée à Cempuis par Paul Robin²¹³. Les écoles de plein air, développées au début du XX^e siècle pour lutter contre la tuberculose, créent également une scolarité spécifique²¹⁴. Il faut aussi tenir compte de la prise en charge éducative des « enfants de justice », au sein des maisons de correction, des quartiers des enfants dans les prisons ou dans les colonies pénitentiaires²¹⁵, ou de la gestion des enfants de l'Assistance publique²¹⁶.

tiques » in Jacques-Olivier Boudon (dir.), *Napoléon et les lycées. Enseignement et société en Europe au début du XIX^e siècle*, Paris, Nouveau monde Éditions, 2004, p. 291-303.

- 208 Françoise Huguet, « Les pensions et institutions d'enseignement secondaire pour garçons dans la région parisienne (1700-1940) », *Histoire de l'éducation*, n°90, mai 2001, p. 205-222.
- 209 Philippe Marchand, « Institutions et pensions dans l'académie de Douai (1840-1850) : une concurrence pour l'enseignement secondaire public? », in Jean-François Condette (dir.), *L'École, une bonne affaire? Institutions éducatives, marché scolaire et entreprises (XVI^e-XX^e siècles)*, *Revue du Nord*, hors-série, n°29, 2013, p. 313-331.
- 210 Annick Ohayon, Dominique Ottavi, Antoine Savoye (dir.), *L'Éducation nouvelle, histoire, présence et devenir*, Berne, Peter Lang, 2004; Laurent Gutierrez (dir.), *Histoire du mouvement de l'éducation nouvelle, Carrefours de l'éducation*, n°31, janvier-juin 2011.
- 211 Patrick Boumard, *Célestin Freinet*, Paris, Presses universitaires de France, 1996; Henri Peyronie, *Le mouvement Freinet : du fondateur charismatique à l'intellectuel collectif*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2013.
- 212 Sylvain Wagnon, *Ovide Decroly, un pédagogue de l'éducation nouvelle (1871-1932)*, Berne, Peter Lang, 2013.
- 213 Christine Demeulenaere-Douyere, *Paul Robin (1837-1912), un militant de la liberté et du bonheur*, Paris, Publisud, 1994.
- 214 Anne-Marie Châtelet, Jean-Noël Luc, Dominique Lerch (dir.), *Les écoles de plein air. Une expérience pédagogique et architecturale dans l'Europe du XX^e siècle*, Paris, INRP, 2003; Anne-Marie Châtelet, *Le souffle du plein air. Histoire d'un projet pédagogique et architectural novateur (1904-1952)*, Genève, Métis-Press, 2011.
- 215 Henri Gaillac, *Les maisons de correction (1830-1945)*, Paris, Cujas, 1991; Christian Carlier, *La prison aux champs. Les colonies d'enfants du nord de la France au XIX^e siècle*, Paris, Éditions de l'Atelier, 1994; Bruno Carlier, *Sauvageons des villes, sauvageons des champs. Les prises en charge des enfants délinquants et abandonnés dans la Loire (1850-1950)*, Saint-Étienne, Presses de l'université de Saint-Étienne, 2006; Anne Thomazeau, « La rééducation des jeunes filles en internat (1945-1965) », *Histoire de l'éducation*, n° 115-116, 2007, p. 225-246.
- 216 Yvan Jablonka, *Ni père, ni mère. Histoire des enfants de l'Assistance publique (1874-1939)*, Paris, Seuil, 2006.

Les origines géographiques des élèves : petite patrie et grande nation

Pour le XIX^e siècle, mais aussi dans l'entre-deux-guerres, l'espace français est marqué par de fortes différences entre régions. L'entrée à l'école marque souvent l'entrée dans un autre monde, celui de la langue et de la culture françaises, celles-ci devant cependant composer avec les idiomes et les traditions locales²¹⁷. Être élève à Lille ou à Marseille, à Rennes ou à Nancy, pendant longtemps, ne signifie pas la même chose. L'étude des réalités coloniales s'est aussi affirmée pour devenir un « champ historiographique en expansion »²¹⁸. Si les analyses institutionnelles, les approches sur la redéfinition des savoirs scolaires par la multiculturalité et la question des enseignants sont dominantes, les élèves apparaissent également comme dans les travaux de Denise Bouche sur l'Afrique occidentale française²¹⁹, de Fanny Colonna sur les écoles normales algériennes²²⁰, dans ceux de Jean-Hervé Jézéquel sur les élèves de l'école normale William Ponty²²¹. On les voit également dans les travaux de Céline Badiane-Labrunne sur les parcours de scolarisation en Casamance²²² (Sénégal) ou dans l'ouvrage de Dominique Barthélémy sur les élèves africaines de l'école normale de jeunes filles de l'AOF à Rufisque et de l'école de médecine de Dakar²²³. La thèse de Thuy-Phuong Nguyen sur *L'école française au Vietnam de 1945 à 1975* (2013) consacre une place aux élèves, retraçant des parcours scolaires tourmentés en se fondant sur les archives mais aussi sur plus de 90 interviews²²⁴.

217 Jean-François Chanet, *L'école républicaine et les petites patries sous la Troisième République*, Paris, Aubier, 1996; Pierre Boutan, *La langue des Messieurs. Histoire de l'enseignement du français à l'école primaire*, Paris, Armand Colin, 1996; Youenn Michel, *De la tolérance à l'intégration. L'école et l'enseignement des langues régionales en France du Régime de Vichy aux années 1980*, thèse de doctorat, Paris 4-Rennes 2, 2007.

218 Pascale Barthélémy, Emmanuelle Picard, Rebecca Rogers (dir.), *L'enseignement dans l'Empire colonial français (XIX^e-XX^e siècles)*, *Histoire de l'éducation*, n° 128, octobre-décembre 2010.

219 Denise Bouche, *L'enseignement dans les territoires français d'Afrique occidentale de 1817 à 1920. Mission civilisatrice ou formation d'une élite?*, thèse de doctorat, Paris 1, ANRT-Lille, 1975, 2 vol.

220 Fanny Colonna, *Instituteurs algériens (1883-1939)*, Paris, FNSP, 1975.

221 Jean-Hervé Jézéquel, *Les mangeurs de craie. Socio-histoire d'une catégorie lettrée à l'époque coloniale. Les instituteurs diplômés de l'école normale William Ponty (1900-1960)*, thèse de doctorat, Paris, EHESS, 2002.

222 Céline Labrunne-Badiane, *Processus de scolarisation en Casamance (Sénégal) : rythmes et logiques (1860-1960)*, thèse de doctorat, Paris 7, 2008.

223 Pascale Barthélémy, *Africaines et diplômées à l'époque coloniale (1918-1957)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010.

224 Thuy-Phuong Nguyen, *L'école française au Vietnam de 1945 à 1975. De la mission civilisatrice à la diplomatie culturelle*, thèse de doctorat, Paris 5, 2013; Thuy-Phuong Nguyen, *L'école française au*

Au sein des réalités hexagonales, la manière dont l'École intègre les élèves d'origines étrangères, si elle a été travaillée par les sociologues²²⁵, l'est assez peu par les historiens. Jeanine Ponty a étudié la manière dont les immigrants polonais ont été assimilés par l'école française mais aussi les combats menés pour conserver leur culture et leur langue²²⁶. Certains témoignages attestent aussi des déracinements subis comme le *Voyage en Ritalie*²²⁷ de Pierre Milza ou *Les Ritals* de Cavanna²²⁸. Les analyses de Marie-Claude Blanc-Chaléard sur les *Italiens dans l'Est parisien* accordent quelques pages à l'école qui, dans l'ensemble, assimile sans trop de tensions les enfants de ces immigrés dans l'entre-deux-guerres²²⁹. De nombreux travaux complémentaires sont possibles sur les années postérieures à 1945, en lien avec les nouveaux mouvements migratoires que connaît cette période.

Bons, moyens et mauvais élèves

L'historien est souvent confronté à une identité abstraite – l'élève – alors qu'il veut en savoir plus sur sa réussite ou ses difficultés. Certes, on dispose de séries chiffrées qui, pour les examens et les concours, permettent de calculer les taux d'admis et de recalés, de listes des lauréats du concours général ou de palmarès des cérémonies de distribution des prix. Mais que sait-on sur l'expérience

Vietnam de 1945 à 1975. De la mission civilisatrice à la diplomatie culturelle, Amiens, Encrage, 2017 (prix Robert Mallet).

- 225 Zaïhia Zeroulou, *Mobilisations familiales et conditions de scolarisation des enfants : le cas de l'immigration algérienne*, thèse de troisième cycle, Lille 1, 1985; Kathryn Anderson-Levitt, Agnès Van Zanten (dir.), *Études ethnographiques de la scolarisation des enfants immigrés*, *Revue française de pédagogie*, n° 101, 1992, p. 1-104; Louis-André Vallet, Jean Paul Caille, «Les élèves étrangers ou issus de l'immigration dans l'école et le collège français. Une étude d'ensemble», *Les Dossiers d'éducation et formation*, n° 67, 1996; Georges Félouzis, Françoise Liot, Joëlle Perrotton, *L'apartheid scolaire. Enquête sur la ségrégation ethnique dans les collèges*, Paris, Seuil, 2005; Mathieu Ichou, «Différences d'origine et origine des différences : les résultats scolaires des enfants d'émigrés/immigrés en France du début de l'école primaire à la fin du collège», *Revue française de sociologie*, n° 54-1, 2013, p. 5-52; Georges Félouzis, Barbara Fouquet-Chauprade (dir.), «Les descendants d'immigrés à l'école : destins scolaires et origines des inégalités», *Revue française de pédagogie*, n° 191, avril-juin 2015, p. 5-72.
- 226 Jeanine Ponty, «Les problèmes soulevés par la scolarisation des enfants polonais en France après la Première Guerre mondiale», *Relations internationales*, n° 12, 1977, p. 327-349; Jeanine Ponty, *Les travailleurs polonais en France (1919-1939)*, thèse de doctorat d'État, Paris 1, 1985; Edmond Gogolewski, *La langue polonaise dans l'enseignement élémentaire et secondaire en France (1833-1990)*, Lille 3, ANRT, 1994.
- 227 Pierre Milza, *Voyage en Ritalie*, Paris, Plon, 1993; Pierre Milza (dir.), *Les Italiens en France de 1914 à 1940*, Rome, École française de Rome, 1986.
- 228 Cavanna, *Les Ritals*, Paris, Le Livre de poche, 1980.
- 229 Marie-Claude Blanc-Chaléard, *Les Italiens dans l'Est parisien. Une histoire d'intégration (1880-1960)*, Rome, Collection de l'École française de Rome, 2000, p. 191 et suiv.

des « mauvais élèves » dans les structures scolaires du XIX^e siècle par exemple ? L'échec scolaire n'est longtemps vu qu'en terme individualiste et clinique, comme l'échec d'un enfant dans sa scolarité pour des raisons personnelles, même si la question devient, à partir des années 1960, pour certains psychologues et sociologues et un certain nombre de cadres de l'Éducation nationale, un problème social concernant le mauvais fonctionnement du système scolaire²³⁰. Comment dès lors, cette question de l'échec scolaire a-t-elle été perçue et prise en compte sur la longue durée ? Dans *Les mauvais élèves*, Monique Vial, Éric Plaisance et Jacques Beauvais (1970) analysent « l'inadaptation scolaire » et ses formes plurielles, insistant sur l'idée qui est la leur que l'école actuelle est une caricature d'école démocratique²³¹. Si tous les enfants y entrent, 30 % à peine y effectuent un cursus scolaire « normal », c'est-à-dire complet et en « étant à l'heure » dans les différentes classes. On sait cependant que pendant longtemps, sous l'Ancien Régime et encore au cœur du XIX^e siècle, les élèves progressent à leur rythme, n'étant pas prisonniers de classes rigoureusement définies selon les âges. L'ouvrage proposé par Patrice Pinell et Markos Zafirooulos, *Un siècle d'échecs scolaires*²³² (1983), poursuit l'analyse proposée par Monique Vial, Éric Plaisance et Jacques Beauvais. L'obligation scolaire (1882) fait, selon eux, entrer dans le système des enfants issus du « peuple » et peu adaptés aux attentes scolaires. Cela débouche sur la mise en place d'une filière d'enseignement spécialisé incarnée par les classes de perfectionnement puis par le développement d'un secteur médico-pédagogique. La définition du « débile » s'appuie sur un classement des individus fondé sur l'inégalité de leurs aptitudes intellectuelles. On sait la forte influence des travaux de psychologie expérimentale au début du XX^e siècle avec Alfred Binet et Théodore Simon en particulier dans *Les enfants anormaux*²³³ (1907) alors que s'élabore l'échelle métrique de l'intelligence.

230 Éric Plaisance (dir.), *L'échec scolaire, nouveaux débats, nouvelles approches sociologiques*, Paris, CNRS, 1984; Marie-Cécile Bloch, Bernard Gerde (dir.), *Les lycéens décrocheurs. De l'impasse aux chemins de traverse*, Lyon, La Bouture-Chronique sociale, 1998; Dominique Glasman, Françoise Cœuvrard, *La déscolarisation*, Paris, La Dispute 2004; Stéphane Bonnéry, *Comprendre l'échec scolaire : élèves en difficultés et dispositifs pédagogiques*, Paris, La Dispute, 2007; Catherine Blaya, *Décrochages scolaires. L'école en difficulté*, Bruxelles, De Boeck, 2010; Pierre-Yves Bernard, *Le décrochage scolaire*, Paris, Presses universitaires de France, 2011.

231 Monique Vial, Éric Plaisance, Jacques Beauvais, *Les mauvais élèves*, Paris, Presses universitaires de France, 1970.

232 Patrice Pinell, Markos Zafirooulos, *Un siècle d'échecs scolaires (1882-1981)*, Paris, Les Éditions ouvrières, 1983.

233 Alfred Binet, Théodore Simon, *Les enfants anormaux*, Paris, Armand Colin, 1907.

Monique Vial, dans *Les enfants anormaux à l'école. Aux origines de l'éducation spécialisée* (1990)²³⁴, démontre que les classes de perfectionnement (loi du 15 avril 1909) ne sont pas le fruit du désarroi des maîtres confrontés à l'afflux d'enfants difficiles ou en difficultés venant des milieux populaires, en lien avec l'obligation scolaire (comme elle l'a elle-même longtemps pensé), le système se débarrassant des élèves qui perturbent son bon fonctionnement en les déclarant «inadaptés». Elle montre que les promoteurs des classes de perfectionnement ne cherchent pas à améliorer le fonctionnement de l'école. L'école n'est pas allée chercher Binet et Simon; ce sont eux qui se sont tournés vers elle car ils en avaient besoin pour mettre au point leurs tests. Si des travaux existent sur la prise en compte de handicaps lourds²³⁵, on en sait beaucoup moins sur les élèves faibles mais qui demeurent dans les classes «normales». L'ouvrage sociologique de Bertrand Ravon, *L'«échec scolaire». Histoire d'un problème public*²³⁶, consacre beaucoup de place au développement de la pédagogie scientifique autour d'Alfred Binet et de ses successeurs, montrant bien la prise en charge de cette question du «retard scolaire» d'abord par les psychologues et les médecins (à partir de la fin du XIX^e siècle) puis par les sociologues (après 1960), même s'il faut aussi tenir compte bien davantage des contextes scolaires et de leur histoire.

Les historiens ont également travaillé sur l'absentéisme qui se maintient à un niveau élevé bien après les lois Ferry²³⁷. Marianne Thivend le montre, dans son étude sur les écoles lyonnaises²³⁸. Certaines familles n'inscrivent toujours pas leurs enfants en violation des lois scolaires alors que l'on repère aussi de nombreuses sorties précoces (avant les treize ans). À la Croix Rousse, à la Guillotière, près de 40 % des enfants partent à douze, onze voire dix ans, la délivrance de certificats d'instruction primaire nécessaire à l'embauche étant trop laxiste. La fréquentation des inscrits est aussi aléatoire et, dans de

234 Monique Vial, *Les enfants anormaux à l'école. Aux origines de l'éducation spécialisée (1882-1909)*, Paris, Armand Colin, 1990; Jacqueline Roca, *De la ségrégation à l'intégration. L'éducation des enfants inadaptés de 1909 à 1975*, Paris, CTNERHI, 1992.

235 Jacqueline Gateaux-Mennecier, *Bourneville et l'enfance aliénée. L'humanisation du déficient mental au XIX^e siècle*, Paris, Centurion, 1989; Monique Vial, Joëlle Plaisance, Henri-Jacques Stiker, *Enfants sourds, enfants aveugles au début du XX^e siècle. Autour de Gustave Bagueur. Documents pour l'histoire des enfants handicapés*, Paris, CTNERHI, 2000; Patrick Bourgalais, *Les miroirs du silence. L'éducation des jeunes sourds dans l'Ouest (1800-1934)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008.

236 Bertrand Ravon, *L'«échec scolaire». Histoire d'un problème public*, Paris, In Press, 2000.

237 Guy Bruzy, «Désertion scolaire et absentéisme dans l'école de Jules Ferry», *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, n° 2, 2003, p. 145-168; Jean-Michel Chapoulie, *L'École d'État conquiert la France...*, op. cit., p. 201-221.

238 Marianne Thivend, *L'École républicaine en ville...*, op. cit., p. 144-157.

nombreuses écoles, on estime que le taux réel de fréquentation tourne autour de 90 %. Jérôme Krop insiste sur la même réalité dans la Seine²³⁹, Jacques Gavaille ayant aussi expliqué ce phénomène pour le Doubs²⁴⁰. Mais pour les élèves bien présents en classe et qui vivent l'échec scolaire, de redoublement en redoublement, comment cela se passe-t-il ? Les études sur les bons élèves, au-delà de la restitution du parcours d'excellence de telle ou telle célébrité, sont également rares. L'ouvrage de Carole Davergne et d'Yves Dutercq, *Les bons élèves. Expériences et cadres de formation* (2013), place au centre de son analyse les très bons élèves de lycées mais devenus étudiants en classes préparatoires aux grandes écoles²⁴¹.

4. Les élèves et le politique : revendications, engagements, participations

L'élève intègre-t-il, lorsqu'il rejoint son établissement, une unité de base d'une vaste armée scolaire qui interdit à ses membres de revendiquer et de parler publiquement, se voyant en permanence surveillé dans ses moindres faits, gestes et dires ? L'étude des règles disciplinaires, déjà présentée, a montré la « pédagogie de la méfiance »²⁴² longtemps dominante dans l'institution scolaire envers les élèves que l'on veut à la fois former et socialiser selon des règles strictement définies par les adultes, en réduisant les contacts avec les « bruits du dehors », au sein d'établissements entourés de hauts murs, mais en tenant compte tout de même des réalités infantiles et adolescentes bien connues des éducateurs. Dans le même temps cependant, ces élèves s'organisent épisodiquement pour dénoncer ce qu'ils estiment être des injustices, lors de révoltes, alors que les plus âgés peuvent aussi s'engager dans les combats politiques du temps.

Les mouvements lycéens et les revendications des élèves

Le monde des lycéens connaît, de manière irrégulière mais assez fréquente, des mobilisations qui se traduisent souvent en grèves et en manifestations contre telle ou telle réforme. On peut cependant relever un changement de nature

239 Jérôme Krop, *La méritocratie républicaine...*, op. cit., p. 131 et suiv.

240 Jacques Gavaille, « L'école publique dans le département du Doubs (1870-1914) », *Cahier d'études comtoises*, vol. 30, *Annales de l'Université de Besançon*, 1981, p. 57-84.

241 Carole Daverne, Yves Dutercq, *Les bons élèves. Expériences et cadres de formation*, Paris, Presses universitaires de France, 2013.

242 Agnès Thiercé, *Histoire de l'adolescence (1850-1914)*, Paris, Belin, 1999, p. 55.

entre les mouvements des années 1960 et 1970, très marqués par les idéologies d'extrême gauche et qui proposent surtout une critique générale de la société « bourgeoise », faisant souvent passer les revendications scolaires au second plan, et les mouvements des années ultérieures qui sont moins « politisés » et plus centrés sur des revendications concrètes. À ce niveau, nous retrouvons l'intérêt majeur pour l'historien d'une relecture critique des deux ouvrages de Gérard Vincent qui contiennent de nombreux documents. En 1971, dans *Les lycéens. Contribution à l'étude du milieu scolaire*, il propose une analyse de mai 1968, dégagant les causes du mécontentement et les formes de l'action menée (les Comités d'action lycéens : CAL)²⁴³, en s'appuyant sur les interviews d'élèves et sur la collecte des tracts et documents des commissions qui ont existé dans les établissements. Il poursuit en 1974 dans *Le peuple lycéen. Enquête sur les élèves de l'enseignement secondaire*, étudiant en particulier plusieurs mobilisations lycéennes des années 1971-1973.

Les mouvements lycéens de 1986 contre le projet de loi Devaquet puis ceux d'octobre-novembre 1990, différent de ces actions très politiques et centrent leurs revendications sur la réforme des études et l'obtention de moyens, témoignant de l'angoisse liée au chômage²⁴⁴. Les mouvements lycéens du printemps 1994 (contre le contrat d'insertion professionnelle), d'octobre 1998 et octobre 1999 (plus de moyens) puis de mars 2006 (contre le contrat première embauche) se placent dans les mêmes logiques. Sur ces mobilisations des élèves en 1968²⁴⁵, sur les comités d'action lycéens (CAL) apparus dès décembre 1967 dans certains lycées²⁴⁶, sur les mouvements des années 1970 à 2000, des études complémentaires sont à mener. Il ne faut pas cependant exagérer la nouveauté créatrice de la période ouverte par 1968, permettant l'émergence d'un nouvel acteur²⁴⁷, et imaginer un monde scolaire immobile dans les périodes antérieures. Agnès Thiercé a montré que les lycées du XIX^e siècle sont régulièrement le lieu de

243 Gérard Vincent, *Les lycéens...* op. cit., chapitre 6 : « Mai 1968 dans les lycées », p. 311-386.

244 Alain Borredon, *Une jeunesse dans la crise, les nouveaux acteurs lycéens*, Paris, L'Harmattan, 1995 ; Nicolas Carboni, *L'agitation étudiante et lycéenne de l'après 1968 à 1986. Du cadre national à l'enquête clermontoise*, thèse de doctorat, université de Clermont-Ferrand, 2012, 2 vol.

245 Claude Zaidman, *Le mouvement lycéen de mai 1968*, thèse de doctorat, université Paris 5, 1978.

246 Didier Leschi, *1968-1973 : cinq ans de contestation dans les lycées. Contribution à l'étude des mouvements lycéens des CAL à la loi Debré*, mémoire de maîtrise, université Paris 10, 1986 ; Didier Leschi et Robi Morder, *Quand les lycéens prenaient la parole. Les années 68*, Paris, Syllepse, 2018.

247 Robi Morder, « Le lycéen nouvel acteur collectif de la fin du XX^e siècle », in Pierre Caspard, Jean-Noël Luc, Philippe Savoie (dir.), *Lycées, lycéens, lycéennes*, op. cit., p. 345-359.

révoltes des élèves²⁴⁸. Si elles témoignent de la naissance et de l'affirmation d'un nouvel âge de la vie, l'adolescence qui fut longtemps un âge de classe, réservé à une élite disposant de temps pour les études sans être happée par le monde du travail très jeune, elles sont aussi révélatrices de la faible place accordée aux élèves au sein des établissements où on leur interdit toute expression.

Les élèves dans la cité : intégration, opposition, engagements

Les élèves, parce qu'ils sont enfants puis adolescents, partagent des préoccupations et des comportements qui sont différents de ceux des adultes, d'autant plus qu'ils sont, au sein de l'établissement, regroupés entre eux, les pairs jouant un rôle socialisateur majeur. Ils affirment des pratiques et des idées qui diffèrent de la communauté des adultes. Une forme de culture scolaire avec ses rites, ses usages et ses valeurs se constitue donc, même si elle n'a pas la force de la « culture jeune » telle qu'elle s'affirme lors des *sixties* et des *seventies*²⁴⁹, en liaison aussi avec la scolarisation secondaire généralisée qui crée une expérience commune²⁵⁰. Il est important de comprendre quelles sont les représentations que se font les élèves du monde et de leur quotidien scolaire, par l'examen de leurs écrits et de leurs prises de parole. À ce niveau, les sources sont rares pendant longtemps, à moins de disposer de correspondances et de journaux intimes. La presse lycéenne²⁵¹, officielle ou clandestine, est d'une grande utilité pour connaître ces ressentis, si tant est qu'elle ne soit pas une parole prisonnière de la censure des adultes. Les « amours lycéennes »²⁵² sont aussi à observer tout comme les pratiques de loisirs et les moyens dont disposent les élèves pour s'informer sur le monde. Comment, bien avant l'hyperconnection actuelle²⁵³, les élèves perçoivent-ils les bruits du dehors ?

248 Agnès Thiercé, « Révoltes de lycéens, révoltes d'adolescents au XIX^e siècle », *Histoire de l'éducation*, n° 89, janvier 2001, p. 53-93.

249 Ludivine Bantigny, Ivan Jablonka (dir.), *Jeunesse oblige. Histoire des jeunes en France (XIX^e -XXI^e siècle)*, Paris, Presses universitaires de France, 2009 ; Ludivine Bantigny, *Le plus bel âge ? Jeunes et jeunesse en France de l'aube des Trente Glorieuses à la guerre d'Algérie*, Paris, Fayard, 2007 ; Jean-François Sirinelli, *Les baby-boomers. Une génération (1945-1969)*, Paris, Fayard, 2003.

250 Anne-Marie Sohn, « Le lycéen, la lycéenne, de nouvelles références pour la jeunesse et la société des années 1960 » in Pierre Caspard, Jean-Noël Luc, Philippe Savoie (dir.), *Lycées, lycéens, lycéennes...*, op. cit., p. 331-343 ; Dominique Pasquier, *Cultures lycéennes. La tyrannie de la majorité*, Paris, Autrement, 2005 ; Ludivine Bantigny, « Les deux écoles : culture scolaire, culture des jeunes : genèse et troubles d'une rencontre (1960-1980) », *Revue française de pédagogie*, n° 163, 2008, p. 15-27.

251 Laurence Corroy, *La presse des lycéens et des étudiants au XIX^e siècle*, Paris, INRP, 2005.

252 Régine Boyer, Charles Coridian (dir.), *Modes de vie collégiens et lycéens*, Paris, INRP, 2000 ; Annick Bounoure, Michèle Colin, Monique Delclaux, *Lycéens d'aujourd'hui. Grandes amours et petits boulots*, Paris, INRP, 2001.

253 Cédric Fluckiger, « L'école à l'épreuve de la culture numérique des élèves », *Revue française de pédagogie*

La question de l'intervention des élèves dans les combats politiques est également posée même si elle est moins visible que pour les étudiants. Face aux troubles et tensions politiques, lors des changements de régime ou lors de décisions contestées, certains élèves peuvent se mobiliser, pétitionner ou manifester. Des tracts peuvent être rédigés, des extraits de presse peuvent circuler. Sur la longue durée des XIX^e et XX^e siècles, peut-on identifier des mobilisations d'élèves ? Dans les *Génération romantiques*²⁵⁴ étudiées par Jean-Claude Caron, les étudiants sont évidemment dominants, mais on rencontre aussi des élèves. De même, certaines révoltes lycéennes du XIX^e siècle ont une dimension politique comme celles qui se développent en 1870 autour de l'affaire Victor Noir, jeune journaliste libéral tué par un membre de la famille impériale²⁵⁵. Lors des années 1960-1970, les engagements se multiplient qui dénoncent la guerre en Algérie ou la guerre du Vietnam et la « société capitaliste ». Lors des périodes de guerre, qui peuvent déboucher sur une occupation, les élèves sont à la fois surveillés et sollicités. Stéphane Audoin-Rouzeau, dans *La Guerre des enfants*, montre à la fois la manière dont le pouvoir les encadre et les transforme en relais pour sa propagande guerrière entre 1914 et 1918, mais aussi en main-d'œuvre devant s'engager dans de multiples collectes au service de l'économie de guerre²⁵⁶. Manon Pignot dans *Allons enfants de la patrie*²⁵⁷, même si elle centre son propos sur les enfants et moins sur les élèves, croise leurs regards et leurs actions. Le Centre d'études et de recherche histoire et sociétés (CREHS) de l'université d'Artois s'est intéressé à cette mobilisation des acteurs éducatifs, dont les élèves, dans les conflits²⁵⁸. Au cœur de la Seconde Guerre mondiale, les élèves peuvent se mobiliser, alors qu'ils subissent de multiples tracasseries de la part de l'occupant et de ses complices, comme le montre la thèse de Cécile

gie, n° 163, 2008, p. 51-63; Anne Cordier, *Grandir connecté. Les ados et la recherche de l'information*, Paris, C&F Éditions, 2015; Anne Barrère, *L'éducation buissonnière. Quand les adolescents se forment par eux-mêmes*, Paris, Armand Colin, 2011.

254 Jean-Claude Caron, « Génération romantiques ». *Les étudiants du quartier latin (1814-1851)*, Paris, Armand Colin, 1991.

255 Jean-François Condette, « Bandes de moutards : solidarité entre élèves et révoltes lycéennes dans les années 1870-1890 », *Cahiers Robinson*, université d'Artois, n°30, 2011, p. 17-36.

256 Stéphane Audoin-Rouzeau, *La guerre des enfants (1914-1918). Essai d'histoire culturelle*, Paris, Armand, Colin, 1993.

257 Manon Pignot, *Allons enfants de la patrie. Génération Grande Guerre*, Paris, Seuil, 2012.

258 Jean-François Condette (dir.), *Les écoles dans la guerre. Acteurs et institutions éducatives dans les tourmentes guerrières (XVII^e-XX^e siècles)*, Villeneuve d'Ascq, Septentrion, 2015; Jean-François Condette (dir.), *La guerre des cartables. Les Écoles du Nord et du Pas-de-Calais dans la Première Guerre mondiale (1914-1918)*, Villeneuve d'Ascq, Septentrion, 2018.

Hochard sur *Les lycées de Paris et de la région parisienne de 1938 à 1947*²⁵⁹. Entre l'entrée dans la Résistance, l'attentisme, le maréchalisme et le soutien aux mouvements de collaboration, les choix sont multiples.

Droits, devoirs et participations des élèves

L'affirmation progressive, après 1945, d'une nouvelle conception de la place de l'enfant et de l'adolescent dans la famille et des conceptions qui doivent présider à son éducation, modifie le regard mais aussi la place faite à l'élève au sein de l'École alors que l'on espère aussi transformer les établissements en lieux d'apprentissage de la citoyenneté par la mise en place d'instances représentatives et d'élections²⁶⁰. Qu'en est-il de *La démocratie au lycée*²⁶¹ et de *la cité des lycéens*²⁶² alors que l'on tente également d'installer cet apprentissage dès le collège, sinon à l'école primaire ? La mise en place d'élections pour choisir les délégués de classe, à partir de 1968, la présence d'élèves au conseil de classe et au conseil d'administration, la mise en place d'espaces plus autogérés par les élèves comme les foyers sociaux éducatifs (circulaire du 19 décembre 1968) puis les maisons du lycéen (décret du 18 février 1991), le travail d'instances plus larges comme le Conseil académique de la vie lycéenne (1991) et le Conseil national de la vie lycéenne (1995) ont-ils modifié la vie des élèves ? Ces instances participatives sont-elles un miroir aux alouettes, donnant l'illusion aux élèves qu'ils ont un pouvoir réel, vite réduit à néant dans la pratique quotidienne des rapports de force au sein de l'établissement ? Ici aussi, le recours aux archives et aux témoignages s'impose²⁶³. De nouveaux droits et devoirs des élèves sont aussi définis (1991), qui débouchent sur l'écriture de nouveaux règlements intérieurs. Les analyses de Pierre Merle tendent à montrer la lenteur des changements réels et la résistance des adultes à ces modifications alors que nombre

259 Cécile Hochard, *Les lycées de Paris et de la région parisienne de 1938 à 1947*, thèse de doctorat, université Paris 7, 2002.

260 Anne Barrère, Danilo Martuccelli, « La citoyenneté à l'école : vers la définition d'une problématique sociologique », *Revue française de sociologie*, vol. 39, n° 4, octobre-décembre 1998, p. 651-671 ; Constantin Xypas (dir.), *Les citoyennetés scolaires*, Paris, Presses universitaires de France, 2003 ; Maroussia Raveaud, *De l'enfant au citoyen, La construction de la citoyenneté à l'école en France et en Angleterre*, Paris, Presses universitaires de France, 2006.

261 Robert Ballion, *La démocratie au lycée*, Paris, ESF, 1998.

262 Patrick Rayou, *La cité invisible : sur la socialisation politique des lycéens*, EHESS, 1993 ; Patrick Rayou, *La cité des lycéens*, Paris, L'Harmattan, 1998.

263 Sylvie Castelain-Condette, *La participation des lycéens à la vie de leur établissement*, thèse de doctorat, université Lille 3, 2003.

d'élèves demeurent aussi sceptiques²⁶⁴. Dans *L'élève humilié* (2005), il insiste sur la prégnance des pratiques d'humiliation dans un contexte d'exacerbation de la concurrence scolaire et de crise de la relation pédagogique²⁶⁵. L'analyse historique peut ici, sur les XIX^e et XX^e siècles, mettre en perspective cette difficile affirmation des droits et de la place faite aux élèves alors que s'affirme progressivement la notion de vie scolaire²⁶⁶. Les pratiques de médiation par les pairs²⁶⁷ sont aussi intéressantes et renvoient à la question beaucoup plus large de la place faite à l'élève au sein des classes et en dehors.

Conclusion

Au terme de ce long cheminement historiographique, le bilan est loin d'être mince et l'élève assurément n'est pas un oublié de l'histoire. Parce que l'expérience d'élève parle désormais à l'immense majorité des Françaises et des Français qui ont un passé d'élève sinon de parents d'élève, une forme de familiarité d'évidence semble exister en même temps qu'une forme d'expertise revendiquée sur tout ce qui touche à l'École. Trois éléments apparaissent saillants. Il faut, tout d'abord signaler le poids des représentations, par l'importance des récits littéraires mais aussi des récits autobiographiques, des souvenirs et des mémoires. Si ces sources sont utiles à l'historien, elles sont cependant à mettre en série et à confronter aux sources archivistiques, pour pouvoir être réellement significatives, en n'oubliant jamais qu'il s'agit de souvenirs reconstitués *a posteriori* ou imaginés. Il en va de même des images véhiculées par la photographie ou le cinéma, alors que les textes réglementaires et les manuels scolaires donnent à voir un élève prescrit et de nouveau imaginé par les adultes. Le second

264 Pierre Merle, «Le droit des élèves. Droit formel et quotidien scolaire des élèves dans l'institution scolaire», *Revue française de sociologie*, vol. 42, n° 1, 2001, p. 85-115; Pierre Merle (dir.), *Le droit et l'école. De la règle aux pratiques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003; Pierre Merle, «les nouveaux règlements intérieurs des établissements scolaires», *Carrefours de l'éducation*, n° 15, 2003, p. 2-21 et n° 16, 2003, p. 3-14.

265 Pierre Merle, *L'élève humilié. L'École, un espace de non-droit?*, Paris, Presses universitaires de France, 2005.

266 Michel Soussan, «Vie scolaire : approche socio-historique», *Revue française de pédagogie*, n° 83, avril-juin 1988, p. 39-49; Christian Vitali, *La vie scolaire*, Paris, Hachette, 1997; Véronique Barthélémy, *Histoire de la vie scolaire. De son évaluation à la construction d'un mode de management collégial*, Paris, L'Harmattan, 2005; Christian Vitali, Alain Picquenot, *De la vie scolaire à la vie de l'élève*, Dijon, CRDP de Bourgogne, 2007; Christian Vitali, *Nouveaux enjeux pour la vie scolaire. Mutations et variations*, Paris, Hachette, 2015.

267 Sylvie Condette, Corinne Hue-Nonin, *La médiation par les élèves. Enjeux et perspectives pour la vie scolaire*, Paris, Canopé Éditions, 2014.

point saillant est celui d'une approche statistique longtemps dominante, qui a certes fait faire de gros progrès à notre connaissance des phénomènes liés à la scolarisation et à l'alphabétisation, mais qui était aussi fortement liée à la volonté d'une démonstration sociologique de la fabrication-conservation des inégalités sociales et culturelles. La thématique de la démocratisation a longtemps dominé le travail, convoquant le passé pour mieux expliciter la nouveauté et les résistances du présent. L'élève y devient une unité de compte très désincarnée dans une démonstration statistique qui veut mesurer des phénomènes de grande ampleur. Le troisième point saillant est celui d'un net enrichissement des approches à partir des années 1990, alors que s'affirme le « retour de l'acteur ». Les travaux de sociologie et des sciences de l'éducation sur l'expérience lycéenne, sur le métier d'élève, invitent à redécouvrir le point de vue des élèves eux-mêmes. Les historiens font de même et redécouvrent la pluralité des expériences scolaires selon les filières, les institutions et le sexe. À ce niveau, afin d'éviter la fabrication d'une entité « élève » générique, ou de résumer l'histoire des élèves à un bref passage sur les effectifs, il importe de travailler à un inventaire détaillé des écrits du for privé (lettre, journal intime, etc.) et des travaux d'élèves, mais aussi de retrouver les sources permettant de retracer le plus précisément possible les parcours d'élèves, s'intéressant à la fois à leurs origines sociales et à l'usage que font les familles des réseaux d'établissements dans un espace géographique donné. Les approches locales, départementales ou académiques sont ici les plus pertinentes pour proposer des études venant compléter les connaissances nationales déjà acquises. De nombreux travaux réalisés récemment témoignent de ce renouveau des approches qui demande cependant beaucoup de temps, les sources étant très éparses au sein des gisements archivistiques. Le temps retrouvé des élèves nécessite le temps dépensé de l'historien.

Jean-François Condette

Centre de recherche et d'études Histoire
et société-université d'Artois
jeanfrancois.condette@wanadoo.fr